

Table des matières

à propos de la FCCQ, p. 4

membres, p. 10

la FCCQ engagée, p. 14

les colloques et rencontres, p. 16

les grands dossiers, p. 20

les programmes, p. 39

le réseau des chambres de commerce, p. 50

les partenariats, p. 54

les activités, p. 56

conseil d'administration, p. 65



Mot du président du conseil



ERIK J. RYAN

Président du conseil d'administration

C'est avec une grande fierté que j'ai agi à titre de président du conseil d'administration pour l'année 2018-2019 et mis en avant la mission de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Je souhaite tout d'abord souligner l'excellent travail accompli par la FCCQ, depuis maintenant 110 ans, à assurer le développement économique de toutes les régions du Québec ainsi que contribuer à la croissance des entreprises québécoises. Notre fédération permet, année après année, de promouvoir un environnement d'affaires innovant et concurrentiel grâce, notamment, au travail d'une équipe dynamique, ainsi que d'un vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce, bien établies et surtout actives sur le terrain. Étant un agent facilitateur, la FCCQ continue de travailler conjointement avec tous les différents acteurs du milieu des affaires, l'objectif étant de faire avancer des actions communes au bénéfice du secteur économique de l'ensemble du territoire québécois.

Toujours présente dans les débats publics, la FCCQ a su démontrer, encore une fois, son leadership et son rôle stratégique tout au long de la dernière année. Incarnant la voix de la communauté d'affaires, la FCCQ a défendu avec vigueur les intérêts et les besoins des entreprises en formulant des propositions concrètes et réalistes. Je pense notamment au travail de terrain réalisé afin de favoriser un meilleur arrimage entre les compétences des personnes immigrantes et les besoins des employeurs québécois. Les investissements annoncés dans les infrastructures sont aussi des gains importants pour nos entreprises, où les actions mises de l'avant ont porté leurs fruits.

Ce travail ne peut se faire sans la contribution constante des membres des différents comités aux travaux de la FCCQ qui enrichissent ses prises de positions publiques. Cette année, les nombreuses rencontres intercomités ont permis d'analyser avec beaucoup de justesse les grands défis posés à nos entreprises. Elles nous ont permis d'intervenir de façon encore plus vigoureuse et informée sur de nombreux dossiers fondamentaux pour l'économie québécoise.

Je suis également fier que la FCCQ continue de faire rayonner son savoir-faire et son expertise, en participant aux différentes tribunes et activités publiques, notamment les congrès et les différents forums contribuant ainsi à enrichir le débat public. Aussi, la présence de ses représentants à plusieurs comités et conseils d'administration, lui permet d'influer grandement sur les politiques publiques et de garder son influence sur la scène québécoise, canadienne et même internationale. Elle est devenue un acteur de promotion économique incontournable.

Alors que mon mandat tire à sa fin, je tiens à remercier personnellement les membres du conseil d'administration et du bureau de direction pour leur implication, ainsi que toute l'équipe de la FCCQ pour leur engagement dans la mission de l'organisation. Évidemment, je souhaite aussi féliciter Stéphane Forget pour son travail passionné; il a su remplir pleinement son rôle de leader afin de défendre les enjeux de développement économique auprès des différents paliers gouvernementaux. En terminant, je souhaite à mon successeur Jean-François Harel, un franc succès pour la prochaine année.

Mot du président-directeur général

STÉPHANE FORGET, MBA, ASC
Président-directeur général



Au cours de la dernière année, la FCCQ a poursuivi avec vigueur son objectif d'être un véritable agent de changement dans les dossiers économiques prioritaires pour le Québec. Nous entamons, d'ailleurs, la dernière année de notre plan stratégique 2016-2020, qui continue de guider avec justesse nos actions dans l'appui aux chambres de commerce. Nous continuerons d'agir avec proactivité pour faire valoir les préoccupations du milieu des affaires et proposer des solutions constructives, le tout dans un contexte de changement sur la scène politique québécoise et fédérale.

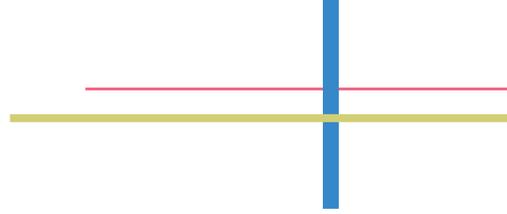
Notre mission a évolué au fil des années, tout comme notre réseau. En effet, il y a déjà 110 ans, treize chambres de commerce fondaient la Fédération. Elle est devenue depuis le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, fédérant plus de 130 chambres et à laquelle adhèrent quelque 1100 membres corporatifs au sein de la chambre provinciale. Nous venons d'écrire 110 ans d'histoire et sommes tournés vers l'avenir pour demeurer une organisation au diapason de l'économie du 21^e siècle et répondre aux défis des entreprises, des entrepreneurs et des régions.

Nous sommes fiers du déploiement de notre réseau et du soutien précieux qu'il apporte au développement économique local, régional ainsi qu'à l'échelle québécoise et canadienne. Au cours de la dernière année, nous avons accentué notre présence à travers le Québec avec notre projet *Un emploi en sol québécois*, pour appuyer les entreprises et les régions à la recherche de main-d'œuvre tout en créant des opportunités pour les nouveaux arrivants. Nous avons aussi été actifs sur le terrain pour accroître l'offre de stage avec notre programme *Accueillez un stagiaire* et pour soutenir les entreprises exportatrices ou en voie de le devenir, avec nos corridors de commerce *COREX*. Il s'agit d'une importante valeur ajoutée de la force de notre réseau dans le soutien aux entreprises et au développement économique régional.

Je suis particulièrement fier des efforts que nous avons déployés pour bien traduire, auprès des décideurs publics, les préoccupations et défis exprimés par nos membres et mettre de l'avant des propositions constructives et innovantes, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises et les épauler dans leur croissance. Nous avons su porter la voix de la communauté d'affaires dans de nombreux dossiers, dont ceux liés aux défis de la rareté de main-d'œuvre et à l'immigration, à l'accroissement de la productivité et à la compétitivité des entreprises, en passant par les enjeux liés à l'innovation et à l'intensité technologique, au développement régional et finalement, ceux liés à la transition énergétique. Par notre capacité de mobilisation, la richesse de nos contenus et de nos prises de positions, nous continuons d'être très actifs auprès des différentes instances gouvernementales, des formations politiques ainsi que sur la place publique pour vous représenter et faire valoir vos points de vue.

Notre caractère unique, notre présence partout au Québec grâce à notre réseau de chambres de commerce bien établies, permet à la FCCQ de militer pour un meilleur développement économique de toutes les régions. Les défis demeurent nombreux et vous pouvez compter sur la FCCQ, votre organisation, dotée d'une équipe compétente, que je tiens à saluer et à remercier, pour vous écouter, vous appuyer et vous représenter.

Je tiens à remercier les membres du bureau de direction et du conseil d'administration, pour leur confiance et leur appui. Je souligne aussi l'apport inestimable des représentants sur nos comités de travail, car ils nous permettent d'accroître notre capacité d'intervenir de façon concrète. Enfin, merci à vous, nos membres, chambres de commerce ou entreprises : c'est votre volonté de contribuer activement à la croissance économique durable de tout le Québec qui nous inspire au quotidien.



La FCCQ, 110 ans d'action pour l'économie du Québec

Il y a 110 ans, le 15 avril 1909, 13 chambres de commerce québécoises fondaient la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec, devenue la Fédération des chambres de commerce du Québec. Depuis, elle est devenue le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, regroupant ainsi plus de 130 chambres réparties sur l'ensemble du territoire québécois à laquelle adhèrent quelque 1 100 membres corporatifs provenant de tous les secteurs d'activité économique et représente plus de 50 000 entreprises.

La FCCQ est la voix et l'ardente défenseuse des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques. Cette voix exprime non seulement les intérêts particuliers des entreprises; mais elle témoigne aussi d'une conception du développement économique qui repose sur les initiatives et les investissements d'entrepreneurs responsables. Sa mission a évolué au fil des années et les membres sont toujours animés par la même vision, soit de favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel tout en plaidant en faveur de la création de richesse qui repose largement sur la culture entrepreneuriale et l'innovation.

Également, la FCCQ et ses comités de travail posent un regard prospectif sur l'évolution de l'économie québécoise et interviennent afin de faire valoir les intérêts des membres corporatifs et ceux de son réseau, constituant ainsi une force active de promotion du développement économique. La FCCQ et ses membres sont ainsi des partenaires de changement, et ce, dans toutes les régions du Québec.

Alors que la FCCQ célèbre 110 ans de service auprès des gens d'affaires et des entreprises d'ici, ses nombreuses réalisations confirment sa volonté et sa fierté de soutenir son effort à mettre en place des conditions gagnantes pour améliorer la compétitivité des entreprises québécoises. La FCCQ s'engage à continuer dans cette voie pour les années à venir.



Promouvoir l'efficacité des diverses chambres de commerce de la province, voilà la mission de la FCCQ, élaborée il y a 110 ans. Nous sommes toujours animés de la même vision : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel!



110 ans d'action pour l'économie du Québec : le secteur des transports a bien changé, mais la FCCQ continue de veiller à ce que l'offre soit positionnée dans le respect des règles de saine concurrence.



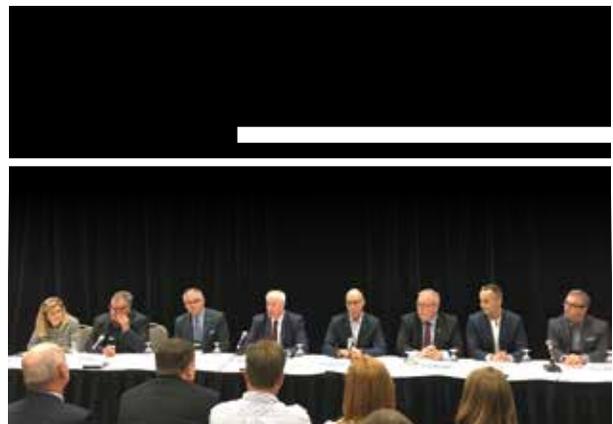
L'innovation est essentielle pour la croissance économique et est au cœur des interventions de la FCCQ. Déjà, il y a 110 ans, elle appuyait les entreprises dans leur désir d'innovation, pour le développement économique de toutes les régions du Québec.



En 2009, dans une vision avant-gardiste, la FCCQ se penchait sur la question de la main-d'œuvre avec 300 acteurs clés du développement économique, publiant une enquête réalisée auprès de 700 dirigeants d'entreprises du Québec.



Toujours active pour le développement de l'économie, au Québec comme à l'international, la FCCQ est maintes fois intervenue pour soutenir les entreprises durant la renégociation de l'ALENA.



La force du réseau de la FCCQ a joint celle de la Chambre de commerce du Canada pour militer contre la réforme des sociétés privées.

Planification stratégique 2016-2020

AFFIRMER LE LEADERSHIP DE LA FCCQ COMME PRINCIPAL PROMOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC ET PORTE-PAROLE DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES

STRATÉGIES

- Positionner la FCCQ comme meneur de la promotion du développement économique et porteur de changement auprès des décideurs politiques et de la communauté d'affaires.
- Mettre à profit la profondeur et l'expertise disponible au sein de l'organisation et de son réseau.
- Améliorer continuellement la présence publique et la visibilité de la FCCQ.

SOLIDIFIER LE RÉSEAU, DE CONCERT AVEC SES MEMBRES, AFIN QU'IL ACCROISSE SA CAPACITÉ DE REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES ET DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC

STRATÉGIES

- Soutenir les chambres de commerce dans leurs initiatives d'actions régionales.
- Favoriser le rapprochement, encourager le partage de meilleures pratiques et encourager la formation continue des employés permanents et des administrateurs au sein du réseau des chambres.
- Promouvoir et célébrer le succès commercial et entrepreneurial au Québec.

INITIER DES PROJETS QUI PERMETTENT À LA FCCQ D'ACCROÎTRE SES MOYENS D'ACTION ET QUI CONTRIBUENT DIRECTEMENT À LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES ET À LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC ET DE SES RÉGIONS

STRATÉGIES

- Élaborer et développer de nouveaux projets alignés sur la mission de la FCCQ.
- Concevoir des approches de partenariat novatrices, tout en pérennisant les initiatives stratégiques existantes.
- Accroître le membership corporatif.

RENFORCER LA PERTINENCE DE LA FCCQ ET DE SON RÉSEAU AUPRÈS DE LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE ET DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE DIRIGEANTS

STRATÉGIES

- Établir des relations fructueuses et durables avec la relève.
- Veiller à l'évolution des besoins de la relève afin de demeurer pertinents et d'utiliser les outils d'engagement appropriés.

REDYNAMISER LES MODES DE DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES PERTINENTES EN METTANT EN VALEUR LE CARACTÈRE UNIQUE DE LA FCCQ ET DE SON RÉSEAU

STRATÉGIES

- Participer activement aux conversations pertinentes.
- Moderniser les moyens de communication et amplifier la voix du réseau.

Une influence qui compte

LES COMITÉS DE TRAVAIL DE LA FCCQ

La voix de la communauté d'affaires

Pour enrichir les prises de position publiques de la FCCQ, la Fédération peut compter sur les connaissances et l'expertise éprouvée de plus de 500 représentants de toutes les industries qui siègent à ses 17 comités multisectoriels. Formés de représentants d'entreprises et de chambres de commerce, ils apportent une contribution inestimable au travail de la FCCQ.

- Ils mettent à profit leur connaissance des réalités concrètes des défis posées à nos entreprises dans un contexte mondialisé.
- Ils analysent avec beaucoup de justesse les grands enjeux économiques et anticipent les changements à venir.
- Ils s'engagent personnellement en faveur du développement économique du Québec et de ses régions.

Leur contribution, année après année, permet d'influer sur les politiques publiques ayant une incidence directe sur le développement économique du Québec.

AGRO-ALIMENTAIRE

M. Dominique Bohec
La Petite Bretonne

ÉCONOMIE VERTE

M. Hugo Lafrance
Groupe Lemay

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

M. Éric Filteau
Université de Montréal

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT (COPRÉSIDENCE)

M. Rock Marois
Intragaz
M. Mathieu Bouchard
Graymont

ENTREPRENEURIAT

M. Éric Dufour
RCGT

FINANCES PUBLIQUES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M^{me} Brigitte Vachon
Deloitte

INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION

M. Philippe Raymond
EY

MANUFACTURIER, INNOVATION ET EXPORTATION (COPRÉSIDENCE)

M. Louis J. Duhamel
Deloitte
M. Luc Poirier
Lumen

RESSOURCES HUMAINES (COPRÉSIDENCE)

M^e Louis. P. Bernier
Fasken
M. Marcel Curodeau
MEDIAL Conseil Santé Sécurité inc.

RESSOURCES NATURELLES ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

M. André Renfer
Englobe

SANTÉ

M^{me} Isabelle Girard
Plakett Services cliniques inc.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M^e Anne-Marie Bertrand
Monette Barakett

SCIENCES DE LA VIE

M. Jean-Frédéric Lafontaine
AstraZeneca

SURRÉGLEMENTATION

M. Antoine Tayyar
JUUL Labs

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

M. Karl McLellan
Transport Bernières

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

M. Alain Lavoie
Irosoft

TOURISME

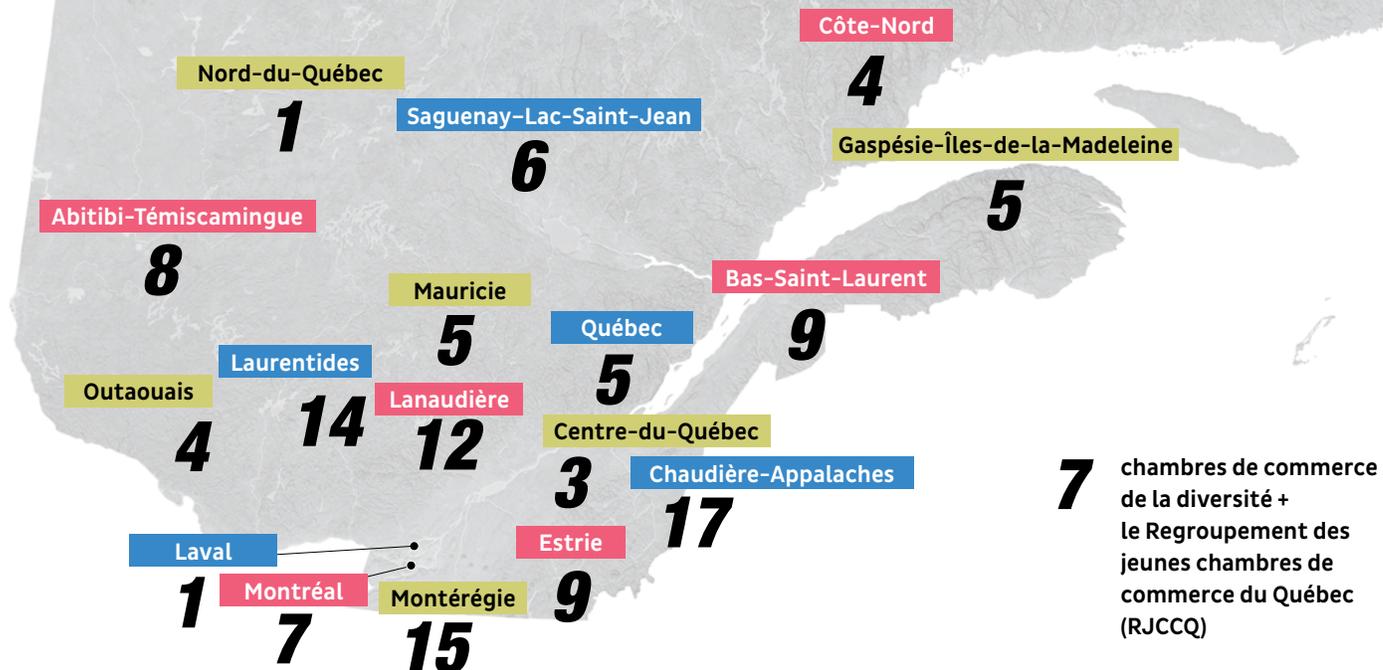
M. René Giguère
KiNiPi Spa nordique & hébergement

Membres affiliés

Représentante de plus de **130 chambres** et de quelque **1 100 membres corporatifs**, la FCCQ a pour mission d'appuyer le développement des entreprises de l'ensemble des secteurs économiques et des régions par ses actions au niveau local, provincial et national en étant un agent facilitateur auprès de ce réseau.

132

chambres de commerce



Présente dans 21 secteurs essentiels



Bienvenue à nos 170 nouveaux membres

Aérospatiale Hemmingford	Conteneurs Experts S.D.	Groupe Atis
AkioSoft	Coopérative forestière de Petit-	Groupe Burex
Akzo Nobel Pâte et Performance	Paris	Groupe Carbonic
Canada	Corporation de la musique	Groupe Conseil Novo SST
Ali Excavation	Dumulon	Groupe CSL
Alliance de l'industrie Touristique du Québec	Corporation des fêtes pour tout le monde	Groupe Huot
Armatures Bois-Franc	Croisières AML	Groupe Lou-Tec
Armoires Cuisines Action	DÉFI Polyteck	Groupe RL Énergies
Auvents Multiples	DermaGO	Groupe SFP Conseillers en Ressources Humaines
Avantis Coopérative	Diageo Canada	Groupe SGF consultant en cannabis - une division de Sarailis Avocats
Avmor	DimOnOff	Groupe Umanico
Banque TD	Duropac	Happy culture
BGLA architecture + design urbain	EBM Laser	Hôpital Vétérinaire Piedmont
Blain, Joyal, Charbonneau	EcoloPharm	Hôtels Villegia
Cain Lamarre	Emballages	Ibiom instruments
Camions Lussier-Lussica	Entreprise Greenfield global Québec	Imagia
Canlak	Entreprise Robert Thibert	Immobilier Carbonleo
Canopy Growth Corporation	Exka	Imprimerie Multipress
CAP Conseillers Affaires Publiques	Festival de musique émergente en AT	Industries Sanfaçon
Cégep de Sorel-Tracy	Festival des guitares du monde	Intelerad Medical Systems
Cégep de Victoriaville	Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	Joseph Ribkoff
Cégep Édouard-Montpetit	FNX-Innov	Juul Labs Canada
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	Fondaction	Kakee Design Graphique Responsable
Chrono Aviation	Francisation InterGlobe	La Compagnie Électrique Lion
Clinique Dentaire et d'Implantologie Jean Bernard	GHD Consultants	La Ferme Guyon
Clinique Ovo	Global Ressources Humaines	La Recharge.ca
C-Nergie	Golder Associés	Laboratoires Abbott
Coforce	GOREPAS Industries	Le Centre du Photocopieur
Collège d'Alma	Gowling WLG	Le Groupe Alimentaire Nordique
Compagnie 3M Canada	Gravel Expert-Conseil	Le Massif
Compagnie Westrock du Canada	Groupe Altus	LeddarTech
Construction Vergo 2011		Les Constructions Raycours
ConsuLab Éducathech		

« La FCCQ nous offre un forum avantageux pour être informés des enjeux d'affaires majeurs au Québec. Les activités de la FCCQ nous permettent de rencontrer d'autres entreprises qui partagent des défis similaires aux nôtres. » - **Cofomo**

Les Entreprises Rolland
 Fibres Breaky
 Les Entreprises Rolland
 Les Menthes Rito
 Les Plats du Chef ULC
 Les Serres Maedler
 Les Solutions Amotus
 Levio conseils
 LGT
 Lilianne Lingerie
 Logibec
 Luxury Men's Apparel Group
 Maclean Power Systems
 Mazars Canada
 MDTP Atelier d'architecture
 MédiSolution
 Meltwater News Canada
 Mercure Conseil
 Merkur
 Mersen Canada DN
 Metalium
 Micro Logic Sainte-Foy
 Minéraux Metso Canada
 Moovinv
 NAPA Div. d'UAP
 NBV Maintenance
 Nivek Automatisation
 Novacap Management
 Nucleom
 Nurun
 Opéra MD
 Organisme d'autoréglementation
 du courtage immobilier du Québec

Paber Aluminium
 Papineau Sandblast
 Parc national d'Aiguebelle
 Pardeux e-learning
 Phil Larochelle Équipement
 Poitras industries
 Pôle Air Aviation
 Posimage
 PrivaMed
 Produits American Biltrite
 Queloz et Associés
 R2I.Ca
 Recrutement Totem
 Rematek Énergie
 Réseau de transport de Longueuil
 Ressources Métanor
 RevIND Immobilier
 Sani-Éco
 Semences Prograin
 Services comptables A.B.
 Services de Café Van Houtte
 Servier Canada
 SGT 2000
 Six Flags
 Société Québécoise du Cannabis
 Solution Stérilisation
 Solutions Greybox
 St-Gelais Montminy
 Associés & Architectes
 Sysco Québec
 Systra Canada
 Technologies
 Datavalet

Technologies Interactives
 Mediagrif
 Tecnar Automation
 Terrapex Environnement
 Tetra Tech QI
 Topo-Planification
 Transport Bernières
 Transport Philippe Desgranges
 Univar Canada
 Usinatech
 Uxpertise
 Uzinakod
 VAB Solutions
 Vision Stratégik
 Vooban
 W.R. Grace Canada

« Les RV Politiques...une chance exceptionnelle de rencontrer et d'échanger avec des gens qui peuvent faire changer les choses. » - **NRJ**

Présence à des comités et conseils d'administration

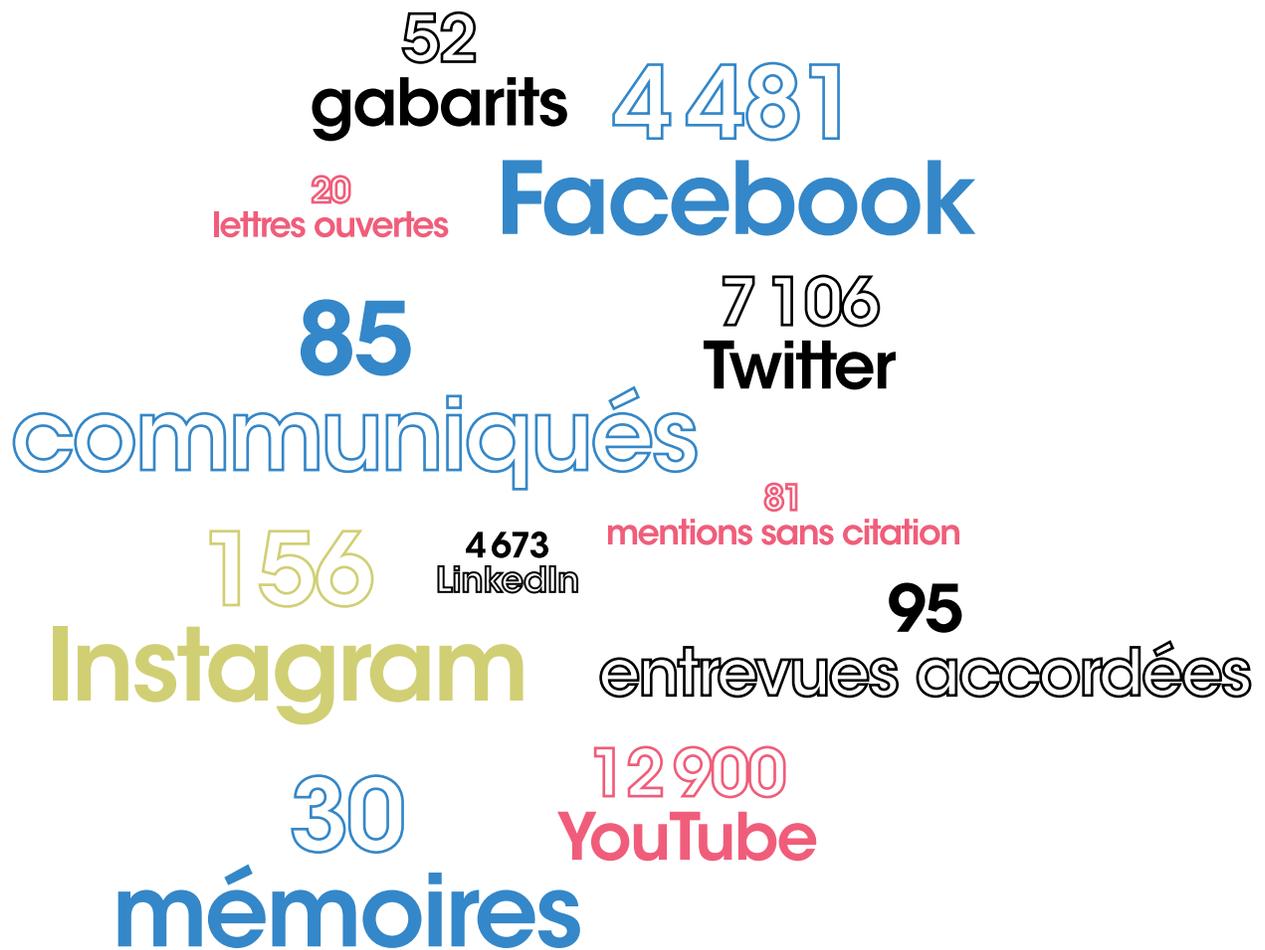
LA FCCQ ENGAGÉE

Des représentants de la FCCQ siègent à différents conseils d'administration et comités où ils s'assurent de son influence sur la scène québécoise, canadienne et internationale.

PARTICIPATION À DES COMITÉS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et ses groupes de travail et membre du comité exécutif
- Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et ses sous-comités
- Conseil de gestion de l'assurance parentale (CGAP)
- Chambre de commerce du Canada
- Comité-conseil sur l'allègement réglementaire et administratif
- Table des parties prenantes de Transition énergétique Québec
- Politique bioalimentaire – membre de la table des partenaires
- Comités de vérification, de placement, de gouvernance et d'éthique, sur le budget, l'immobilier et divers comités de coordination et de travaux réglementaires (CNESST)
- Comité consultatif sur l'équité salariale
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNEPT)
- Association des cadres de chambres de commerce du Canada (ACCCC)
- Comité de pilotage et de suivi du Rendez-vous national de la main-d'œuvre
- Conseil d'accréditation des chambres du Canada (CACC)
- Groupe conseil en économie numérique (MEI)
- Comité de direction de Qualification Québec
- Comité consultatif du ministre de la Famille
- Comité consultatif personnes immigrantes (CCPI)
- Collectif pour une forêt durable
- Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC)
- Groupe de travail en transport aérien régional (MTQ)
- Comité consultatif des partenaires du transport ferroviaire (MTQ)
- Comité technique du transport des marchandises du Chantier sur le financement de la mobilité (MTQ)
- Comité consultatif des fournisseurs pour le Québec – Services publics et Approvisionnement Canada
- Table des partenaires influents d'Investissement Québec
- Régime d'assurance collective des chambres de commerce du Canada
- Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada
- Association des cadres des chambres de commerce du Canada
- Table nationale de concertation sur l'emploi saisonnier

Un rayonnement fort au Québec



La FCCQ hors Québec



À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

Les 21, 22 et 23 septembre 2018 avait lieu le congrès annuel de la Chambre de commerce du Canada auquel une délégation du Québec, incluant la FCCQ, a participé activement.

Quatre résolutions ont été proposées par la FCCQ et certaines chambres de commerce du Québec. Elles proposaient :

- d'effectuer une analyse adéquate pour connaître les impacts des modifications proposées aux Règlements sur les médicaments brevetés;
- de veiller à ce que la réglementation portant sur l'étiquetage sur le devant des emballages de produits alimentaires n'affecte pas la compétitivité des entreprises canadiennes;
- d'améliorer le *Programme des travailleurs étrangers temporaires*;
- de supprimer l'écart qui subsiste dans la taxation des produits numériques, pour assurer un environnement fiscal juste et équitable pour toutes les entreprises.

La détermination des représentants québécois a convaincu l'assemblée d'adopter ces quatre résolutions importantes pour les entreprises du Québec. Elles figureront désormais dans la liste des enjeux à défendre par la Chambre de commerce du Canada.

À LA CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION OF CHAMBER OF COMMERCE EXECUTIVES

À Long Beach, cet été, la FCCQ a participé à trois jours d'apprentissage et de réseautage avec des exécutifs de chambres de commerce des États-Unis, du Canada et d'ailleurs. Des dizaines de sessions d'information et d'ateliers axés sur des solutions pratiques pour relever les défis des chambres de commerce.

Activités publiques

ACTIVE SUR LA SCÈNE PUBLIQUE

La participation de la FCCQ à différents événements, notamment des congrès, des débats et des forums lui permet de faire rayonner son savoir-faire et son expertise sur plusieurs tribunes, contribuant ainsi à enrichir le débat public.

PARTICIPATIONS À DES TRIBUNES PUBLIQUES

- Congrès de l'association des économistes
- Journée de réflexion sur la déclaration d'impôt unique – Université de Sherbrooke
- Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite (ACARR) – conférencier
- Forum sur la régionalisation de l'immigration
- Forum CSN sur la pénurie et la rareté de la main-d'œuvre
- Panel « Influenceurs de la communauté d'affaires » de la Financière Sun Life
- Panel Pierre Cléroux – Chambre de commerce de la Rive Sud (Perspectives économiques)
- Table ronde – Sommet pour une transition énergétique juste
- Forum municipal sur les enjeux relatifs au transport ferroviaire – Trois-Rivières
- Forum 50 ans du réseau de l'Université du Québec
- Sommet économique « Soyons meilleurs ensemble » – St-Donat
- Forums régionaux de Générations au travail
- Tournée annuelle de l'Association des entrepreneurs en revêtements muraux du Québec (AERMQ)
- Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec
- Débat de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA)
- Le Grand Rendez-vous SST 2018 de la CNESTT

Rencontres politiques



RENCONTRE AVEC LE PREMIER MINISTRE FRANÇOIS LEGAULT

La FCCQ a rencontré le premier ministre François Legault pour le sensibiliser aux défis auxquels font face les entreprises du Québec, notamment ceux liés aux enjeux

de main-d'œuvre, à la productivité et à la croissance des entreprises, ainsi qu'au développement économique régional.



JOURNÉE PARLEMENTAIRE 2019

Dans le but de faire connaître les priorités du monde des affaires québécois aux élus, membres de cabinets et hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral, la délégation de membres du bureau de direction et de l'équipe de la FCCQ a tenu sa Journée parlementaire à Ottawa, le 1^{er} mai dernier.

Des représentants du cabinet du premier ministre et des secrétaires parlementaires du gouvernement ont ainsi

pu échanger avec les représentants de la FCCQ sur divers enjeux prioritaires, dont la main-d'œuvre, la fiscalité, le développement régional et le projet fédéral d'assurance médicaments. Stéphane Forget et la délégation ont aussi rencontré les députés conservateurs Gérard Deltell et Alain Rayes, les sous-ministres Paul Rochon aux Finances et Simon Kennedy à la Santé, le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet ainsi que Rémi Massé, adjoint parlementaire à l'Innovation, aux Sciences et au Développement économique.



LA FCCQ RENCONTRE ANDREW SHEER, CHEF DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

En juin, la FCCQ était invitée en tant que principal représentant de la communauté d'affaires, à participer à une rencontre organisée par le Parti conservateur du Canada et son chef, Andrew Sheer, dans le but de faire

connaître ses attentes en prévision de la campagne électorale fédérale. Il a été principalement question de la rareté de main-d'œuvre et des solutions pour s'y attaquer, et également, des mesures fiscales nuisant actuellement au développement économique des entreprises.



VISITE DE LA MAIRESSE DE MONTRÉAL, VALÉRIE PLANTE, AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCCQ

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a présenté sa vision du développement économique en faisant des liens avec les enjeux des régions du Québec, lors de la rencontre de mai du Conseil d'administration de la FCCQ. Elle a expliqué aussi vouloir s'inspirer des modèles régionaux de croissance économique.

À ses yeux, la mobilité durable facilitera l'accueil d'entreprises à Montréal en facilitant le transport des marchandises, mais aussi l'accès à la métropole pour les entreprises de partout.

Les membres du CA ont apprécié les échanges chaleureux avec la mairesse, qui a ponctué ses réponses de ses éclats de rire sincères et uniques.

RENCONTRES POLITIQUES

4 décembre 2018

Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional

13 décembre 2018

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

17 décembre 2018

Caroline Proulx, ministre du Tourisme

18 décembre 2018

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

19 décembre 2018

Gabriel Sainte-Marie, député du Bloc Québécois

20 décembre 2018

Simon Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

9 janvier 2019

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

10 janvier 2019

Éric Girard, ministre des Finances

10 janvier 2019

Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal

18 janvier 2019

Benoît Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

24 janvier 2019

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

25 février 2019

Jean-François Gosselin, chef de l'opposition de la Ville de Québec

25 février 2019

Régis Labeaume, maire de Québec

29 janvier 2019

Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle et **Dominique Anglade**, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie

11 février 2019

François Bonnardel, ministre des Transports

12 février 2019

Gérard Deltell, député du Parti Conservateur du Canada

14 février 2019

Dominic Leblanc, ministre des Affaires gouvernementales et du Commerce intérieur

22 février 2019

Alexandre Boulerice, député du NPD

28 février 2019

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

28 février 2019

Pascal Bérubé, chef intérimaire du Parti Québécois

2 mars 2019

André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

25 mars 2019

Christian Dubé, président du Conseil du trésor

Élections au Québec et au Canada



ÉLECTIONS QUÉBEC 2018 ET ARRIVÉE D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT AU QUÉBEC

Le 1^{er} octobre 2018, les Québécois élisaient un nouveau gouvernement. La FCCQ a organisé, dans les semaines qui ont précédé, deux débats avec les candidats économiques des principales formations politiques, portant d'abord sur les finances et le développement économique, puis un second sur les ressources naturelles et le développement régional. Durant cette campagne électorale, elle a également participé à l'organisation d'un débat sur la main-d'œuvre en compagnie de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA.)

En marge de ces élections, et à l'arrivée du nouveau gouvernement québécois, la FCCQ a rencontré plusieurs ministres du nouveau gouvernement et leurs équipes, pour leur rappeler les six priorités pour le mandat, exprimées dans [Accélérer le rythme](#). Celles-ci incluent la mise en œuvre des mesures pour s'attaquer

à la rareté de main-d'œuvre, la création d'un climat d'affaires concurrentiel, le soutien à l'investissement dans la technologie en entreprises pour accroître leur productivité, la poursuite d'une transition énergétique vers une économie moins énergivore, moins polluante et porteuse d'opportunités et finalement, une culture entrepreneuriale et innovante.

Dans les premières semaines du nouveau gouvernement, le président-directeur général de la FCCQ, Stéphane Forget, a également signé une lettre ouverte demandant que l'éducation soit une priorité au cours du mandat. Il faudra entre autres développer et entretenir des compétences pour répondre aux besoins du marché du travail et pour accroître notre productivité. Cela passe notamment par la maîtrise des trois piliers de l'apprentissage : la littératie, la numératie et la littératie numérique, y compris des compétences de base en codage informatique.

Lettres ouvertes :

[Oui, l'éducation doit être une priorité de votre gouvernement](#)

[Marquer l'histoire, durablement](#)

Communiqué de presse :

[Rentrée parlementaire à l'Assemblée nationale : la FCCQ rappelle les priorités des entreprises](#)

PLATEFORME FÉDÉRALE 2019

En prévision des élections fédérales et du prochain mandat gouvernemental, la FCCQ a présenté ses attentes aux partis politiques qui s'affronteront le 21 octobre 2019. Le 17 mai 2019, la FCCQ a dévoilé 36 recommandations inspirées de son plan de développement économique pour le Québec Accélérer le rythme et de son mémoire prébudgétaire.

Comme pour son plan de développement économique du Québec, la FCCQ a préparé ses recommandations électorales à la suite des travaux de ses 17 comités de travail.

La [plateforme fédérale de la FCCQ](#) dévoile ainsi six secteurs d'intervention prioritaires pour répondre aux transformations de l'économie du Québec.

Au sein des recommandations ciblant six thématiques-clés pour le développement économique, la rareté de main-d'œuvre est évidemment un des défis. Le contexte fiscal et la santé des finances publiques sont aussi des enjeux identifiés par les entreprises du Québec, exhortant le futur gouvernement fédéral à agir en matière d'équité fiscale pour les entrepreneurs, de taxation des services intangibles vendus par des entreprises étrangères ou encore en amorçant des démarches pour une déclaration de revenus unique.

Troisièmement, il importe également d'accélérer la croissance de la productivité, en augmentant l'offre de capital pour appuyer les entreprises au stade de croissance, après le démarrage et avant qu'elles n'intéressent les fonds de capital de risque et en instaurant un crédit d'impôt à la modernisation de la production en complément du crédit d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE).

Le développement économique des régions représente une bonne part des préoccupations des entreprises et des chambres de commerce. Elles ont demandé que les partis politiques s'engagent à poser des gestes

concrets pour assurer l'accessibilité au réseau Internet à haute vitesse pour l'ensemble des entreprises et des ménages québécois, pour réaliser le projet de train à haute fréquence de VIA Rail, ainsi que pour soutenir les producteurs et transformateurs laitiers en raison des accords commerciaux conclus dans les dernières années.

Les enjeux de développement régional incluent des préoccupations liées à la voie maritime, alors que la FCCQ demande aux partis de prendre position afin que les chantiers navals québécois reçoivent leur juste part des contrats maritimes, particulièrement pour la mise à niveau de la flotte de brise-glace du Saint-Laurent. Les infrastructures aéroportuaires étant tout aussi cruciales que l'accès par le fleuve, la FCCQ propose une révision des programmes de soutien et d'amélioration des aéroports régionaux.

Le Québec est formellement engagé dans la voie de la transition énergétique, non seulement pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi pour saisir les opportunités découlant de cette évolution de nos pratiques. Que ce soit l'hydroélectricité, grâce à l'important réseau d'Hydro-Québec ou encore l'utilisation du gaz naturel liquéfié, le potentiel québécois est immensément intéressant. La FCCQ voit la transition énergétique comme un vecteur de développement économique, soit de mieux utiliser les sommes disponibles en se concentrant sur les programmes qui réduisent le plus les émissions de GES, qui maximisent l'efficacité énergétique et la mobilité durable, tout en maintenant la compétitivité de nos entreprises.

Enfin, alors que le gouvernement du Canada s'apprête à implanter un régime pancanadien d'assurance médicaments, la FCCQ rappelle que le secteur privé peut être un complément au système public et que la loi canadienne à ce sujet devrait être modifiée en ce sens.

De même, les régimes privés d'assurance médicaments ont leur rôle à jouer dans la gamme d'avantages sociaux que les entreprises peuvent offrir à leurs employés.

Mémoire :

[Les propositions électorales de la FCCQ, Accélérer le rythme – plateforme fédérale](#)

Communiqué de presse :

[Campagne électorale fédérale 2019 : six secteurs d'intervention prioritaires pour répondre aux transformations de l'économie du Québec](#)

Main-d'œuvre et immigration



LES TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS : UN POTENTIEL SOUS-EXPLOITÉ

La rareté de main-d'œuvre au Québec, voire une pénurie dans certaines régions, demeure un enjeu économique majeur et un frein au plein développement des entreprises du Québec. C'est dans ce contexte que la FCCQ a dévoilé une étude dans le cadre de sa [3^e journée économique Perspectives 2019](#), à l'automne 2018, en collaboration avec la firme EY, venant démontrer que les travailleurs expérimentés peuvent contribuer à amoindrir les effets de la rareté de main-d'œuvre. L'étude propose des pistes de solution pour attirer et retenir ces travailleurs sur le marché du travail, par exemple des mesures fiscales appropriées et des aménagements raisonnables au sein des entreprises, qui pourraient notamment les inciter à retarder leur départ.

L'étude a évalué la situation de sous-utilisation du potentiel des travailleurs expérimentés, a cerné les meilleures pratiques nationales et internationales pouvant être appliquées dans le contexte québécois et propose des moyens efficaces pour l'attraction et la rétention des travailleurs expérimentés, tant pour les entreprises que sur le plan des politiques publiques.

La FCCQ a constaté avec satisfaction que des mesures répondant à ces préoccupations ont été introduites tant dans le budget fédéral que le budget du Québec. Elle poursuivra ses efforts afin que d'autres recommandations soient mises en œuvre.

Étude :

[Les travailleurs expérimentés : un potentiel sous-exploité](#)

Lettre ouverte :

[Libérer le potentiel des travailleurs expérimentés](#)

Communiqué de presse :

[L'attraction et la rétention en emploi des travailleurs expérimentés : une stratégie gagnante et d'une valeur inestimable, démontre une étude de la FCCQ](#)

PROJET DE LOI N°9 SUR L'IMMIGRATION

Tout au long de l'année, la FCCQ a été très active, autant par ses interventions que par la parution de lettres ouvertes et de communiqués, afin d'influencer le gouvernement dans sa réforme de l'immigration.

En février 2019, à l'occasion des consultations particulières sur le projet de loi n° 9, la FCCQ a demandé au ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion de traiter en priorité les personnes déjà en emploi sur le territoire, nonobstant le programme

auquel celles-ci sont inscrites et sans démarches additionnelles de leur part, une demande qui a été réalisée lors du lancement de la plateforme Arrima, en juin 2019.

Elle a proposé que le gouvernement se dote de priorités de traitement pour accélérer l'analyse des demandes d'immigrations. La FCCQ a réitéré l'importance de revoir la grille de sélection et d'investir en francisation et en intégration des immigrants et continuera ses interventions en ce sens.

« L'obtention d'un bon emploi est le meilleur outil d'intégration et de rétention d'un immigrant. Nous en appelons au gouvernement à terminer ce changement de paradigme en immigration en modifiant dès que possible la grille de sélection du programme régulier des travailleurs qualifiés », a souligné Stéphane Forget.

Mémoire :

[Projet de loi n°9 sur l'immigration : il y a urgence d'agir afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre](#)

Communiqués de presse :

[Adoption du PL 9 sur l'immigration : il faut maintenant mettre en œuvre les mesures proposées, insiste la FCCQ](#)

[Investissements en francisation : des mesures bienvenues qui faciliteront l'intégration des travailleurs issus de l'immigration](#)

[Lancement de la plateforme ARRIMA, vivement le recrutement direct](#)

[Huit organisations économiques demandent l'adoption prochaine du PL 9 sur l'immigration](#)

PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION 2020-2022

Lors des consultations du gouvernement sur la planification de l'immigration 2020-2022, la FCCQ a fait part de l'importance de rehausser rapidement les seuils d'immigrants économiques et de revoir rapidement la grille de sélection des travailleurs qualifiés afin de mieux répondre aux besoins criants des employeurs québécois.

En commission parlementaire sur la question, en août dernier, la FCCQ a réitéré de l'importance que les seuils d'immigrations soient fixés à la suite de la collecte de données économiques et sociales probantes, représentant la rencontre des besoins du marché du travail et de la capacité d'intégration de la société québécoise.

Mémoire :

[Immigration : des objectifs ambitieux à la hauteur de nos moyens](#)

Communiqués de presse :

[Planification de l'immigration 2020-2022 : il faut faire plus et rapidement](#)

[Plan d'immigration du Québec 2019 : il faut compenser la réduction des seuils par une sélection plus efficace des immigrants économiques](#)

PROJET DE LOI N° 10 SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Partenaire de la première heure du gouvernement dans l'élaboration et la mise en place de la *Loi sur l'équité salariale* et travaillant encore aujourd'hui activement aux travaux de la CNESST quant à son application, la FCCQ s'assure que cette loi atteigne ses objectifs, sans toutefois amener un fardeau administratif indu sur les épaules des employeurs québécois.

La FCCQ a d'ailleurs émis un mémoire et participé aux consultations particulières de la Commission de l'économie et du travail sur le projet de loi n° 10 modifiant la Loi sur l'équité salariale qui devait répondre aux obligations d'un jugement de la Cour suprême,

en février 2019, soulignant que le projet de loi allait au-delà des exigences du jugement et qu'il ajoutait des responsabilités aux employeurs, alourdissant un processus déjà complexe.

La FCCQ a rappelé que le processus d'équité salariale est le résultat d'un consensus social, avec lequel les employeurs sont en accord. Cependant, son application étant complexe, le projet de loi aurait dû viser à la simplifier et à l'alléger. La FCCQ a également demandé au gouvernement de clarifier les modalités touchant aux ajustements salariaux, afin de gérer correctement les attentes des travailleurs quant à la persistance des écarts. La FCCQ restera à l'affût pour défendre la position de ses membres dans ce dossier.

Mémoire :

[Complexifier ce qui est déjà compliqué](#)

Communiqués de presse :

[PL n° 10 sur l'équité salariale : il faut éviter de complexifier le processus, rappelle la FCCQ](#)

[Projet de loi n°10 sur l'équité salariale : un processus encore trop complexe](#)

MODERNISATION DU RÉGIME QUÉBÉCOIS DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL – VOLET SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

En tant qu'organisation membre du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM), la FCCQ a été très impliquée dans l'élaboration de l'avis complémentaire aux travaux réalisés entre 2015 et 2017, afin de conseiller le gouvernement quant à la modernisation du régime québécois de santé et sécurité au travail.

À la demande du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, les principales organisations patronales et les centrales syndicales du Québec ont proposé des solutions innovantes, afin de prévenir et indemniser les lésions psychologiques occasionnées par le travail. Un projet de loi est attendu à la fin de l'automne 2019 et la FCCQ fera les représentations appropriées à ce moment.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES AGENCES DE PLACEMENT DE PERSONNEL ET LES AGENCES DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

À la suite de l'adoption, en juin 2018, du projet de loi n° 176 visant à revoir les normes du travail, le gouvernement a déposé, le 10 avril 2019, un projet de règlement visant à encadrer les pratiques des entreprises de placement de personnel et de recrutement de travailleurs étrangers temporaires.

En plus de rencontrer divers intervenants, la FCCQ a émis une lettre de commentaires afin de clarifier certains aspects du projet de règlement qui seraient difficilement applicables, notamment quant à la définition d'agences de placement, la détermination du salaire comparable et les raisons pouvant mener au refus d'émission ou à la perte d'un permis d'opération délivré par la CNESST.

Autres communiqués sur les enjeux de main-d'œuvre

[Transfert du fédéral pour la main-d'œuvre et le marché du travail : des outils supplémentaires pour former des travailleurs répondant aux besoins des entreprises](#)

[Rapport de la Table nationale de concertation sur l'emploi saisonnier : Les travailleurs saisonniers font partie de la solution à la pénurie de main-d'œuvre](#)

[Mesures de soutien aux entreprises : une initiative terrain permettant d'épauler les entreprises avec leurs défis de ressources humaines](#)

Finances et développement économique



CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES À QUÉBEC

En prévision des budgets des gouvernements du Québec et du Canada, la FCCQ a produit des mémoires prébudgétaires couvrant les secteurs prioritaires de l'économie, qu'elle a présentés aux ministres des Finances et à leurs cabinets respectifs.

Pour le gouvernement du Québec, elle a insisté sur l'importance de s'attaquer à la rareté de main-d'œuvre, devenue le principal obstacle à la compétitivité des entreprises québécoises. La FCCQ a recommandé notamment de revoir la fiscalité des travailleurs expérimentés, d'optimiser les régimes sociaux financés par les employeurs, de moderniser l'approche québécoise en matière de formation continue, de sélectionner et intégrer les immigrants plus efficacement, ainsi que de favoriser la mobilité de la main-d'œuvre.

À l'occasion du budget déposé en mars 2019, certaines mesures en main-d'œuvre demandées par la FCCQ

ont été incluses, notamment pour l'intégration des nouveaux arrivants ainsi que pour les travailleurs expérimentés.

« La réduction des impôts des travailleurs expérimentés et celle des charges sur la masse salariale pour les entreprises qui les embauchent constituent des mesures gagnants-gagnantes », a affirmé Stéphane Forget au dévoilement du budget du Québec 2019-2020.

La FCCQ a aussi demandé davantage de soutien à l'innovation et pour accroître l'intensité technologique et la productivité, en déplaçant une partie de l'aide actuellement consentie à la R&D vers des programmes de mesures fiscales permettant d'adopter des technologies existantes. Également, afin de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, elle a plaidé pour accélérer l'accès des entreprises au capital de risque pour des idées innovantes n'ayant jamais été testées, ce qui permettrait de mettre en marche plus rapidement des projets novateurs pour des entreprises. Aussi, elle a fait valoir l'importance de modifier les règles d'évaluation

dans l'octroi des contrats publics en privilégiant des critères tels que la qualité, l'innovation, la durabilité plutôt que la seule notion du plus bas soumissionnaire conforme.

La bonification de la capitalisation d'Investissement Québec annoncée au budget de 2019, de 4 G\$ à 5 G\$ pour la prochaine année, permettra à celle-ci d'investir davantage auprès des entreprises, notamment sous forme de prêts et de prises de participation. Pour la FCCQ, cela constitue une réponse à une de ses demandes soit de faciliter l'accès au capital, particulièrement pour soutenir la croissance des entreprises, tout en rappelant l'importance d'assurer une complémentarité avec le secteur privé. Le projet de loi 27, *Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*, présenté quelques

mois plus tard, venait confirmer les intentions du gouvernement quant à la nouvelle orientation qu'il entendait donner à Investissement Québec.

Finalement, afin de contribuer au développement économique de toutes les régions du Québec, la FCCQ a réitéré l'importance de déployer le plus rapidement possible le réseau Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les régions qui ne sont toujours pas desservies, et qui faisait partie des priorités de ses recommandations prébudgétaires. L'ajout de 15 G\$ supplémentaires dans le *Plan québécois des infrastructures 2019-2029* est également une bonne nouvelle, selon la FCCQ, puisqu'il est nécessaire de se doter des ressources qui permettront de combler les besoins en développement, mais également en maintien des actifs.

Mémoire :

[Demandes et recommandations à l'intention du gouvernement du Québec en vue du budget 2019-2020](#)

Lettre ouverte :

[Le premier budget du gouvernement Legault : transformer les promesses en mesures concrètes](#)

Communiqué de presse :

[Budget du Québec 2019-2020 : une volonté de rendre les entreprises plus compétitives dans une économie en transformation](#)

Lors de la mise à jour économique de l'automne, la FCCQ avait salué les mesures visant l'amortissement accéléré ainsi que la nouvelle déduction additionnelle et permanente de 30 % pour amortissement visant certains types d'investissements. Depuis quelques années, elle avait proposé d'aller de l'avant avec le concept d'amortissement accéléré, auprès des deux ordres de gouvernement, afin de stimuler les investissements dans les entreprises pour qu'elles puissent améliorer

leurs opérations et ainsi, accroître leur productivité. Il s'agit d'une mesure simple, immédiate et très efficace pour encourager l'investissement dans la productivité des entreprises, en permettant pour une période déterminée l'amortissement accéléré à 100 % des investissements en capital l'année où ils sont réalisés.

Communiqué de presse :

[Énoncé économique du gouvernement du Québec : stimuler l'innovation et la productivité des entreprises est une juste cible](#)

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES À OTTAWA

Le gouvernement fédéral, avait également annoncé l'incitatif à l'amortissement accéléré pour stimuler les investissements et la productivité chez les entreprises, à l'occasion de l'Énoncé économique de l'automne 2018., répondant à la demande de la FCCQ.

La FCCQ avait d'ailleurs priorisé, dans ses attentes prébudgétaires, l'importance d'assurer un environnement d'affaires attractif ainsi que la compétitivité des entreprises. Pour y arriver, elle avait notamment rappelé l'importance d'éliminer les mesures maintenues dans la réforme fiscale des sociétés privées.

Lors du budget printanier, l'accueil des mesures budgétaires présentées par le ministre des Finances a été toutefois mitigé pour la FCCQ. Selon elle, bien qu'il y eût des mesures pour soutenir l'économie en transformation, celles-ci étaient insuffisantes et manquaient de mordant.

« Les initiatives présentes comme l'allocation de soutien à la formation, les investissements dans Internet haute vitesse et l'appui aux entreprises innovantes seront utiles aux entreprises de toutes les régions du Québec. Il faut cependant des moyens plus importants et un déploiement plus rapide pour assurer la compétitivité des entreprises et la capacité des employés de répondre aux exigences du marché du travail actuel et futur », a déclaré Stéphane Forget, à la suite du dépôt du budget fédéral 2019.

Deuxièmement, la FCCQ est revenue, dans son mémoire prébudgétaire, sur l'importance de s'attaquer à la rareté de main-d'œuvre, notamment, en allégeant les contraintes au *Programme des travailleurs étrangers*

temporaires, en plus de revoir les programmes de l'assurance-emploi de réduire la fiscalité des travailleurs expérimentés ainsi que moderniser l'approche quant à la formation continue des adultes pour atteindre ces objectifs ambitieux et permettre aux entreprises de rester compétitives.

Pour la FCCQ, le gouvernement fédéral a compris l'importance d'investir en formation, mais ce qui est proposé dans le budget déposé par le ministre des Finances est nettement insuffisant et sa mise en place progressive ne permettra probablement pas de faire face aux défis urgents du marché du travail. La FCCQ prône d'ailleurs depuis quelques années la création d'un régime volontaire d'épargne pour la formation continue.

Finalement, la FCCQ a demandé dans ses attentes prébudgétaires de présenter un plan de résorption du déficit réaliste et explicite dans son budget 2019, afin de rencontrer l'équilibre budgétaire le plus rapidement possible.

La FCCQ a mentionné son appréciation quant à la volonté du gouvernement de travailler sur le régime d'assurance médicaments en collaboration avec les provinces et les territoires et les autres acteurs concernés, et ce notamment afin, de développer une Stratégie nationale pour les médicaments coûteux pour le traitement des maladies rares. La FCCQ a reconnu le soutien offert aux producteurs agricoles et l'aide visant à protéger la valeur des investissements des agriculteurs dans les secteurs soumis à la gestion de l'offre à la suite de l'AECG et du PTPGP, totalisant 3,9 G\$.

La FCCQ a par ailleurs été déçue de constater l'absence de sommes réservées pour la réfection et du remplacement de la flotte de brise-glaces ainsi que pour le développement et le maintien des actifs des aéroports régionaux.

Mémoire :

[Attentes de la Fédération des chambres de commerce du Québec](#)

Lettre ouverte :

[Budget fédéral 2019 : Promouvoir l'intérêt à long terme de la classe moyenne](#)

Communiqué de presse :

[Budget fédéral 2019-2020 : des initiatives pour une économie en transformation, mais insuffisantes et qui manquent de mordant](#)

DÉCLARATION DE REVENUS UNIQUE

Lettres ouvertes et entrevues nombreuses sont parmi les actions prises par la FCCQ pour faire cheminer l'idée de la déclaration de revenu unique auprès des élus canadiens et québécois. Des formations politiques ont par ailleurs récupéré certains éléments des interventions de la FCCQ, qui réclame un seul rapport visant à simplifier le processus de déclaration de revenus des entreprises et des citoyens québécois. Pour elle, il n'y a pas de préférence quant à la solution à privilégier, qui peut consister en une délégation mutuelle des responsabilités entre les deux ordres de gouvernement, ou encore la création d'un organisme paritaire avec présidence tournante.

La FCCQ y va de trois recommandations, facilement applicables en 2019 autant aux sociétés qu'aux particuliers, soit un traitement centralisé des déclarations, un guichet unique (centre de contact client) pour les remises et les interactions avec les contribuables, ainsi qu'un processus de vérification unique afin d'éviter le dédoublement des contrôles et l'alourdissement du processus judiciaire éventuel, surtout lorsque les objets des cotisations fédérale et québécoise sont communs. Elle poursuivra ses efforts dans le but que ce dossier chemine vers une décision favorable pour les contribuables québécois.

« Chaque fois que ce dédoublement fait l'objet d'un débat, l'intérêt du contribuable est rapidement évacué. La discussion dérape vers un jeu constitutionnel à somme nulle, où le gain d'un ordre de gouvernement est nécessairement la perte de l'autre. Le contribuable, quant à lui, en sort toujours perdant », a déploré Stéphane Forget.

Lettre ouverte :

[Rapport d'impôt unique : penser enfin au contribuable](#)

Communiqué de presse :

[Rapport d'impôt unique : il faut penser aux contribuables](#)

INIQUITÉ FISCALE DANS LES TRANSFERTS D'ENTREPRISES

Voilà un autre enjeu important pour la FCCQ, soit celui de régler auprès du gouvernement fédéral, l'iniquité fiscale qui perdure en ce qui a trait au transfert d'entreprises. Les règles actuelles font en sorte qu'il est plus avantageux de vendre son entreprise à un tiers qu'à un membre de sa famille immédiate. En effet, en transférant son entreprise à son enfant, un entrepreneur

perd des exemptions fiscales totalisant 860 000 \$, dont il pourrait bénéficier en vendant à un pur inconnu.

Cette situation fiscale ne fait pas que retarder des transferts d'entreprises; elle ne valorise pas le repreneuriat pour les jeunes entrepreneurs. La FCCQ poursuivra ses efforts pour que cette iniquité soit corrigée.

NÉGOCIATION DU NOUVEL ACEUM

Étant donné les liens commerciaux étroits entre les entreprises canadiennes et américaines, les surtaxes imposées par l'administration américaine sur l'acier et l'aluminium canadiens, au plus fort des négociations sur le renouvellement du précédent Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ont eu des conséquences notables sur l'économie des deux pays, augmentant le coût d'un bon nombre de produits de consommation courants et de processus manufacturiers utilisant de l'aluminium ou de l'acier.

La FCCQ a donc rappelé l'importance de maintenir les mesures facilitant les opérations des entreprises, dont les mécanismes de règlement des différends et la libre circulation des biens et des personnes. Elle a également demandé une ratification le plus rapidement possible afin de mettre fin à l'incertitude associée aux négociations entourant le nouvel accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Au cours des prochains mois, la FCCQ surveillera l'impact du nouvel accord pour les producteurs agricoles québécois soumis au système de gestion de l'offre.

Communiqués de presse :

[Renégociation de l'ALENA : recommandations de la Fédération des chambres de commerce du Québec](#)

[Levée des tarifs douaniers américains sur l'aluminium et l'acier : un soulagement qui permettra à l'industrie métallurgique de reprendre son dynamisme](#)

Innovation et intensité technologique



PROJET DE LOI N° 17 : LOI CONCERNANT LE TRANSPORT RÉMUNÉRÉ DE PERSONNES PAR AUTOMOBILE

Le projet de loi n° 17, *Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile*, déposé à l'Assemblée nationale du Québec, vient autoriser les nouveaux joueurs technologiques du transport rémunéré par automobile à exercer leurs activités, dans un but de bonifier le cocktail de transport offert aux usagers. L'évolution de la technologie et les opportunités que cela apporte obligeaient une révision approfondie du cadre réglementaire de l'industrie du taxi.

En commission parlementaire, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi en

avril 2019, la FCCQ a exprimé son accord avec les principes du texte législatif. Celui-ci vient permettre l'utilisation d'innovations provenant de nouveaux joueurs technologiques du transport rémunéré par automobile, mais la FCCQ a rappelé l'importance d'indemniser équitablement les titulaires de permis de taxi pour la perte de valeur encourue par ces changements législatifs. Quelques jours après la commission parlementaire, le gouvernement a annoncé une bonification importante des compensations aux titulaires de permis de taxi.

La FCCQ a également mentionné, dans son mémoire sur le projet de loi, l'importance d'assurer une desserte efficace pour les usagers du transport adapté ainsi que la couverture régionale pour les municipalités en milieu rural.

Mémoire :

[Innovation et équité doivent coexister](#)

Communiqués de presse :

[Bonification proposée pour la compensation des permis de taxi : une approche raisonnable](#)

[PL 17 sur le transport rémunéré de personnes : il importe de favoriser un cocktail de transport tout en donnant place à l'innovation](#)

[PL 17 sur le transport rémunéré de personnes : l'innovation et l'équité doivent coexister](#)

AIDE À LA CONVERSION DES MÉDIAS ÉCRITS ET ÉLECTRONIQUES AU NUMÉRIQUE

Les médias écrits, notamment les médias régionaux, sont des sources privilégiées d'information locale, essentielles pour la vitalité des régions et pour le développement socioéconomique. Afin d'assurer leur survie, la FCCQ a demandé au gouvernement du Québec dans son mémoire prébudgétaire de poursuivre les crédits d'impôt accordés dans le budget 2018-19 afin de les aider à accélérer leur passage au numérique, tout en s'assurant que ceux-ci puissent bénéficier de cette forme d'aide pour ainsi maintenir leurs activités.

Dans son mémoire budgétaire fédéral, la FCCQ a également réitéré sa demande d'accorder une aide financière importante aux médias écrits dédiée à accélérer leur passage au numérique, en incluant

les médias locaux et régionaux. De plus, nous avons demandé aux deux paliers de gouvernements de collaborer pour la création d'un Fonds des médias écrits destiné à assurer la survie de cette industrie qui est, selon nous, nécessaire pour la démocratie et l'économie régionale.

Le gouvernement fédéral avait annoncé à l'Énoncé économique de l'automne, la création de nouveaux crédits d'impôt pour encourager les abonnements des Canadiens aux médias d'information numériques canadiens et pour les coûts de la main-d'œuvre, notamment, afin d'aider le maintien de leurs activités à long terme. La FCCQ avait émis le souhait que les médias régionaux puissent bénéficier de ces mesures, et qu'il fallait accroître l'aide dédiée aux entreprises afin de faciliter leur nécessaire passage au numérique.

« Les médias régionaux sont des sources privilégiées d'information, essentielles à la vitalité des régions et pour le développement socioéconomique. En plus de mettre en lumière l'actualité locale et régionale, ils offrent une vitrine importante aux entreprises dans leur coin de pays, notamment grâce à leur offre d'espaces publicitaires et à la couverture des différents projets de développement » a souligné Stéphane Forget.

Publication :

[Accélérer le rythme – Plateforme fédérale](#)

Transition énergétique



RÉVISION DU FONDS VERT ET ÉLABORATION DU NOUVEAU PLAN D'ÉLECTRIFICATION ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'arrivée d'un nouveau gouvernement à Québec coïncide avec la fin du *Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques* (PACC), financé par le Fonds vert. Il s'agit d'une opportunité à saisir pour utiliser la transition énergétique comme vecteur de développement économique, selon la FCCQ. Cet objectif passe, entre autres, par une meilleure utilisation des sommes disponibles en se concentrant sur les programmes qui réduisent le plus les émissions de GES, qui maximisent l'efficacité énergétique et la mobilité durable, tout en maintenant la compétitivité de nos entreprises. Il s'agit d'une demande que FCCQ qu'elle continuera de mettre de l'avant, à la suite de l'annonce, par le gouvernement, de la modification de la gouvernance du Fonds Vert.

Le rapport du Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV), divulgué en décembre 2018, allait également en ce sens. La FCCQ a d'ailleurs longtemps demandé l'évaluation

des mesures découlant de ce Fonds et l'établissement d'indicateurs de performance dans sa gestion. À l'instar de ce qu'elle demande dans son plan de développement économique *Accélérer le rythme*, la FCCQ souhaite entre autres que des solutions soient actuellement élaborées pour le volet industriel, commercial et institutionnel, afin de s'assurer de mieux soutenir les entreprises dans l'acquisition de technologies propres, en leur permettant notamment des mécanismes de financement mixte où l'État assumerait une portion du risque. Elle souhaite également des solutions pour améliorer l'aide offerte au secteur agricole.

Dans différents forums, la FCCQ a rappelé l'importance de préserver l'accessibilité aux programmes pour les entreprises des secteurs maritime, ferroviaire et aérien, afin qu'elles puissent acquérir de nouveaux équipements permettant la réduction des émissions de GES.

Enfin, la FCCQ a collaboré à l'organisation d'une tournée ministérielle, à l'automne 2019, visant à échanger avec les entreprises en vue de la préparation du prochain Plan d'action.

Lettre ouverte :

[Poser rapidement des gestes simples, évidents et efficaces pour la transition énergétique du Québec](#)

Communiqués de presse :

[Analyse des mesures du PACC 2013-2020 : pour une utilisation plus efficace du Fonds vert](#)

[Transportez vert devrait accroître les possibilités pour le transport routier de réduire ses GES](#)

PROJET DE LOI C-69

Le projet de loi C-69, Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, tout en confiant l'évaluation de projets à une nouvelle entité soit l'Agence canadienne d'évaluation d'impact (ACEI), a été un sujet important de la dernière année sur la scène fédérale.

La FCCQ a transmis son avis au Comité sénatorial de l'Énergie, de l'Environnement et des Ressources naturelles du Canada, ainsi qu'à la ministre fédérale de l'Environnement et du changement climatique. Elle a fait valoir que la communauté d'affaires demande la réduction des délais administratifs et de la paperasse exigée, tandis que le projet de loi vient plutôt créer un double examen en plus d'alourdir inutilement les processus d'analyses environnementales. Celui-ci vient à l'encontre du principe « un projet, une évaluation », ce qui aura inévitablement pour résultat de retarder la concrétisation des projets de développement économique au Québec et au Canada.

La FCCQ s'oppose à toute forme d'alourdissement du fardeau réglementaire et administratif exigé aux entreprises dans le cadre de l'élaboration de leurs différents projets. Elle souhaite également une harmonisation des lois et des règlements, entre les différents ministères, mais également entre le gouvernement fédéral et les provinces. Ces conditions sont primordiales afin d'assurer une prévisibilité aux promoteurs et de minimiser leur risque d'affaires au Québec.

Force est de constater que le projet de loi C-69 vient à l'encontre de ces principes jumelant développement économique et développement durable. En effet, le nouveau régime pourrait potentiellement accroître les délais et les coûts, et donc, affecter l'attractivité du Québec et du Canada ainsi que la compétitivité de ses entreprises. Le cumul des nouvelles exigences pose de nouveaux fardeaux procéduraux ainsi que des risques juridiques à l'égard de l'exploitation courante des ouvrages existants. La FCCQ continuera de faire valoir ses arguments dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle ACEI proposée par le gouvernement fédéral.

Nouvelle :

[On discute du projet de loi C-69 à la FCCQ](#)

PROJET GAZODUQ ET GNL QUÉBEC

La FCCQ croit que le projet de développement du projet Gazoduq et le futur complexe de liquéfaction de gaz naturel (GNL) d'Énergie Saguenay contribuera au développement économique des régions. Ce gazoduc de plusieurs centaines de kilomètres partirait du nord-est de l'Ontario, traversant l'Abitibi-Témiscamingue, la Mauricie et le Saguenay – Lac-Saint-Jean, pour terminer aux abords des installations portuaires de Saguenay, au complexe de transformation.

Ces deux projets, totalisant 14 G\$ d'investissements, prévoient exporter le GNL entre autres vers l'Europe et l'Asie. Pour la FCCQ, le gaz naturel s'inscrit dans un contexte de pensée globale, et dans une logique de transition énergétique et de diminution des GES, notamment dans les pays utilisant toujours le mazout ou le charbon comme principale source d'énergie.

En plus de donner son appui publiquement, la FCCQ a rencontré les intervenants de ces projets et participera aux consultations à venir du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), entre autres.

Communiqué de presse :

[Projet Gazoduq : des possibilités de retombées intéressantes dans plusieurs régions](#)

Santé



RÉVISION DE LA LOI CANADIENNE SUR LA SANTÉ - FAVORISER LA PARTICIPATION DU PRIVÉ

Alors que le vieillissement de la population exerce une pression importante sur le système de santé québécois, déjà fort sollicité, la FCCQ a souligné dans sa plateforme préélectorale et lors de rencontres avec le ministère de la Santé lors de sa journée parlementaire à Ottawa, la nécessité de réviser la *Loi canadienne sur la santé* afin de permettre aux organismes et entreprises du secteur privé de fournir des services de santé compris dans

le panier de services assurés, opérant à l'intérieur de paramètres définis par des politiques publiques.

En soutien à sa recommandation, la FCCQ a mené une étude portant sur la contribution économique des entreprises privées en santé et services sociaux au Québec. Elle a réitéré sa demande de modifier la loi fédérale en soulignant le rôle indispensable du secteur public pour améliorer l'accès en complément au système public.

Étude :

[Importance des prestataires privés de soins de santé](#)

Lettres ouvertes :

[Le secteur privé, partenaire d'un système public et universel de santé](#)

[Projet pilote MSSS : évitons le piège dogmatique et stérile du « public vs privé »](#)

Communiqués de presse :

[Dévoilement d'une étude FCCQ sur la contribution économique des entreprises privées offrant des services en santé et services sociaux au Québec](#)

[PL 31 sur l'accès aux services de santé en pharmacie](#)

RÉGIME NATIONAL D'ASSURANCE MÉDICAMENTS - ALLIER UN ACCÈS ABORDABLE ET ÉQUITABLE AVEC UNE APPROCHE PRAGMATIQUE

La FCCQ a poursuivi ses interventions à la suite de la création d'un Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance médicaments national, annoncée lors du budget fédéral de 2018-2019.

Le groupe de travail de la FCCQ, composé des membres des industries touchées, notamment, l'industrie des sciences de la vie, les assureurs, les pharmaciens

propriétaires et des employeurs, a reçu les représentants québécois du Conseil consultatif pour faire valoir sa recommandation d'un système public-privé.

En s'appuyant sur un sondage que la FCCQ a réalisé auprès de ses membres, la FCCQ a réitéré la volonté des employeurs de pouvoir offrir une assurance médicaments à leurs employés dans la plateforme fédérale et lors de la journée parlementaire. À la suite du dévoilement du rapport du Conseil consultatif, la FCCQ a rappelé son message auprès du gouvernement canadien.

« Il faut toutefois que ce régime public soit efficace, efficient et n'engendre pas de coûts additionnels pour les contribuables et entreprises au Canada. Il n'est pas nécessaire de recommencer à zéro », a insisté Stéphane Forget.

Mémoire :

[Vers la mise en œuvre d'un régime national d'assurance médicaments](#)

Lettre ouverte :

[Un régime d'assurance médicaments qui donne à tous l'accès aux médicaments dont ils ont besoin!](#)

Communiqué de presse :

[Régime national d'assurance médicaments : la FCCQ demande un accès abordable et équitable avec une approche pragmatique](#)

Sondage :

[Régime national d'assurance médicaments](#)

COMMERCIALISATION DU CANNABIS COMESTIBLE – CRÉER UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES CONCURRENTIEL

Au cours de la dernière année, la FCCQ a poursuivi ses interventions dans le dossier de la légalisation du cannabis au Québec et au Canada. En février 2019, lors des consultations sur le projet de règlement strict concernant le cannabis comestible, les extraits et le cannabis topique, la FCCQ a plaidé pour la nécessité de faire tomber les barrières à l'entrée importantes qui subsistent pour les entreprises canadiennes souhaitant commercialiser des produits de cannabis comestibles. Elle a également souligné l'importance d'accorder un traitement différent aux produits du cannabidiol (CBD.)

La FCCQ est d'avis qu'interdire aux entreprises de produire des produits de cannabis dans leurs installations actuelles limitera l'offre et donnera un avantage indu à certains concurrents, c'est-à-dire ceux qui détiennent déjà une licence et suffisamment de capitaux. À court terme, puisqu'il n'a pas d'effet psychoactif décelable et qu'aucun problème de santé n'y est associé, elle a proposé au gouvernement fédéral de laisser les transformateurs produire des produits alimentaires à base de CBD dans leurs installations actuelles. Cette solution pourrait permettre à plusieurs joueurs de percer le marché tant au Canada qu'à l'international.

Mémoire :

[Consultation sur le projet de règlement strict concernant le cannabis comestible, les extraits et le cannabis topique](#)

Communiqué de presse :

[Entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis : la FCCQ lance un appel à la responsabilisation des travailleurs](#)

Développement régional



COMPENSATIONS POUR LES PRODUCTEURS ET LES TRANSFORMATEURS LAITIERS

La FCCQ demeure préoccupée du sort des producteurs et des transformateurs laitiers à la suite de la conclusion des derniers accords de libre-échange. En février 2019, nous avons soumis au gouvernement fédéral un mémoire proposant une série de mesures d'atténuation pour soutenir les producteurs et transformateurs laitiers du Québec devant l'ouverture du marché canadien aux entreprises agroalimentaires étrangères.

Les recommandations de la FCCQ visaient entre autres :

- à définir à court terme les paramètres des programmes de compensation pour les producteurs et transformateurs laitiers;
- à ce que le calcul soit fait en fonction de la valeur actuelle nette des pertes perpétuelles;

- à ce que les mesures de compensation assurent aux producteurs et transformateurs québécois de recevoir leur juste part et soient structurées en fonction de critères objectifs et transparents;
- à veiller au versement rapide des compensations promises aux producteurs et transformateurs laitiers;
- à ce que les compensations soient versées au prorata des volumes canadiens de production par province;
- et à inclure les mesures d'atténuation nécessaires pour les autres produits agricoles sous gestion de l'offre.

En plus d'avoir également sensibilisé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, à cet enjeu important, la FCCQ a réitéré ses demandes au gouvernement fédéral, notamment dans son mémoire prébudgétaire. La Fédération a également déposé une résolution à la Chambre de commerce du Canada contenant ses recommandations.

Mémoire :

[Soutien aux producteurs et transformateurs laitiers québécois à la suite de la conclusion d'accords commerciaux](#)

Communiqué de presse :

[Gestion de l'offre : le gouvernement fédéral doit définir et déployer rapidement les mesures d'atténuation promises aux producteurs et transformateurs laitiers](#)

CHANTIERS MARITIMES QUÉBÉCOIS, CHANTIER DAVIE ET BRISE-GLACES

Parmi les nombreux messages qu'elle livre, la FCCQ réclame depuis plusieurs années que les chantiers maritimes québécois aient leur juste part des contrats octroyés par le gouvernement fédéral. Elle a fait valoir l'expertise démontrée au fil des années par ces entreprises du milieu maritime québécois et la nécessité de procéder à des travaux importants sur la flotte de navires canadiens, et ce, le plus rapidement possible.

La FCCQ rappelle que d'ici 2030, le Canada devra développer et maintenir des actifs pour sa flotte navale, notamment les brise-glaces, soit près de 45 navires, au coût de près de 12 milliards de dollars. Selon une étude de l'Institut de la statistique du Québec, l'industrie de la construction navale québécoise crée plus de 1 400 emplois directs partout au Québec, soit 12 % des emplois maritimes, et verse plus de 71 millions de dollars en salaire. Ceci, sans parler des emplois chez les fournisseurs des sept chantiers maritimes québécois, qui créent eux aussi des emplois de qualité partout au Québec.

La FCCQ a par ailleurs salué l'octroi récent de contrats pour la construction de nouveaux traversiers de la flotte canadienne à Chantier Davie, entre autres, une première depuis le début des années 90 pour le chantier naval de Lévis. Parmi ceux-ci, il y a le NM Madeleine, qui assure la liaison entre les Îles-de-la-Madeleine et l'Île-du-Prince-Édouard. Aussi, l'attribution en juillet 2019 d'un contrat de 500 M\$ pour l'entretien et la modernisation de trois frégates au chantier de Lévis permettra de consolider environ 400 emplois spécialisés pour les 10 prochaines années. La FCCQ rappelle que non seulement les employés bénéficieront de ces contrats, mais également des centaines de fournisseurs situés aux quatre coins du Québec et associés à Chantier Davie.

La FCCQ poursuivra ses efforts pour que le gouvernement fédéral procède le plus rapidement possible à la réfection et au remplacement de la flotte de brise-glaces, tout en faisant confiance aux chantiers maritimes québécois pour réaliser ces travaux nécessaires.

Communiqués de presse :

[Contrat pour l'entretien des frégates à Chantier Davie : des investissements qui amènent de la stabilité pour la prochaine décennie](#)

[Attribution d'un contrat pour deux traversiers au chantier naval Davie : une bonne nouvelle attendue par l'industrie navale québécoise](#)

[Embâcles sur le St-Laurent : une démonstration additionnelle de l'importance pour le fédéral d'investir rapidement pour des brise-glaces](#)

APPUI AU PROJET DE TRAIN GRANDE FRÉQUENCE DE VIA RAIL

Le projet de Train grande fréquence (TGF) de VIA Rail, visant à mettre en place une ligne ferroviaire express dédiée au transport de passagers sur la rive-nord du Saint-Laurent entre Québec et Windsor, est en cours d'élaboration depuis quelques années. La FCCQ et des membres de son réseau de chambres de commerce ont multiplié les sorties pour que le projet puisse se concrétiser le plus rapidement possible.

Dans le mémoire prébudgétaire 2018 qu'elle avait déposé auprès du gouvernement fédéral, la FCCQ insistait sur le fait que ce projet d'importance, en plus de favoriser une connexion plus rapide entre les villes,

permettrait d'augmenter les gains de productivité pour les employés se déplaçant régulièrement entre les principales villes, notamment entre Montréal et Québec.

Le projet bénéficie également de l'appui conjoint des élus et des communautés d'affaires des deux côtés du fleuve, car le projet amènera la mise en place d'un hub à Drummondville qui permettra de développer davantage le transport intercités, en direction de Montréal et de Québec.

L'annonce de l'octroi d'un financement de 71,1 M\$ en juin 2019 pour le projet de TGF, conjointement par le gouvernement du Canada et la Banque de l'infrastructure du Canada, permet de franchir une étape importante dans l'avancement du projet. Cette somme

servira entre autres à mettre en place une équipe de projet conjointe et réaliser l'analyse technique, financière et commerciale en vue de la décision finale.

La FCCQ poursuivra également ses actions afin de s'assurer d'une convergence entre le projet de TGF et le Réseau électrique métropolitain (REM) de

CDPQ Infra, qui a aussi bénéficié d'un investissement du gouvernement fédéral en raison de ses retombées pour le développement économique et la mobilité durable.

Communiqué de presse :

[Financement du projet de train à grande fréquence : un jalon vers une meilleure fluidité du transport de personnes en train](#)

RÉSOLUTION SUR L'ÉROSION DES BERGES

Au cours des dernières années, des événements météorologiques ont causé des dommages sur les rives de régions côtières québécoises, notamment les îles de la Madeleine, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Ce phénomène naturel appelé « érosion des berges » a eu des conséquences économiques pour l'est du Québec.

Il y a des craintes légitimes de voir l'érosion des berges amener des conséquences humaines et économiques supplémentaires, notamment en menaçant l'intégrité d'infrastructures régionales importantes.

Des craintes ont été exprimées par les acteurs locaux et régionaux au cours des dernières années et la FCCQ avait d'ailleurs procédé en 2017 à une sortie commune en compagnie d'une dizaine de chambres de commerce pour réclamer des solutions durables. Ce fut de nouveau le cas avec la communauté des Îles-de-la-Madeleine, en février 2019, qui demandait au gouvernement du Québec de mettre en place un groupe de travail permanent, doté de ressources techniques et financières, afin d'accompagner les municipalités aux prises avec ces imposants défis.

Dans les jours qui ont suivi, la FCCQ a transmis une résolution adoptée par son conseil d'administration, demandant au gouvernement du Québec de répondre favorablement aux demandes régionales visant la mise en place d'un comité permanent pour identifier des pistes de solution concrètes dans la lutte contre l'érosion côtière.

Cette résolution mentionnait également l'importance de s'assurer que ce comité permanent soit doté des ressources techniques et financières nécessaires à la réalisation de son mandat et aux interventions dans les communautés, et d'inclure la communauté d'affaires sur les comités nationaux, régionaux ou locaux traitant du sujet.

Cette résolution a été acheminée à la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques ainsi qu'à la ministre déléguée au Développement économique régional. La réponse obtenue dans les mois qui ont suivi n'étant pas à la satisfaction de la FCCQ, elle poursuivra son travail pour s'assurer que des solutions durables soient mises en œuvre pour régler cette problématique.

Communiqué de presse :

[Érosion des berges – L'heure est aux actions concrètes](#)

INTERNET HAUTE VITESSE EN RÉGION

L'objectif de déployer le plus rapidement possible le réseau Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire dans les régions qui ne sont toujours pas desservies faisait partie des priorités de ses recommandations prébudgétaires au gouvernement du Québec. Pour réussir, nous sommes d'avis qu'il est indispensable d'assurer la stabilité et la prévisibilité du financement à long terme avec des programmes permanents et récurrents. L'investissement de 400M\$ prévu dans le budget pour les sept prochaines années a été accueilli favorablement, mais la FCCQ a réitéré qu'il doit y avoir un maximum de branchements au réseau à l'intérieur du mandat, d'ici 2022. Nous avons également demandé au gouvernement de stimuler la demande en augmentant la prestation de services publics en ligne pour favoriser le taux d'abonnement à Internet haute vitesse.

Dans un contexte où les gouvernements du Canada et du Québec ont mis en place des programmes distincts afin de favoriser le déploiement des réseaux numériques dans les zones moins bien desservies, la FCCQ a demandé aux deux paliers de gouvernement de collaborer dans la coordination des programmes afin d'éviter les dédoublements.

La FCCQ a de plus réitéré ses demandes au gouvernement fédéral dans son mémoire prébudgétaire, soulignant l'importance de pérenniser le programme canadien *Brancher pour innover*, de régulariser la cadence des appels de propositions et d'actualiser la carte de services disponibles. Les sommes réservées dans le budget fédéral pour le déploiement d'Internet haute vitesse ont été saluées, mais nous espérons qu'elles seront déployées rapidement et que les programmes feront l'objet d'une évaluation de performance

« À la FCCQ, nous croyons fermement que les infrastructures de télécommunication représentent un ingrédient essentiel du développement économique. Toutefois, beaucoup de travail reste à faire, notamment dans les régions rurales et plus isolées », a écrit Stéphane Forget dans une lettre ouverte publiée partout au Québec.

Lettre ouverte :

[Une saine concurrence pour appuyer le déploiement d'Internet haute vitesse dans toutes les régions](#)

Corridors de commerce

Depuis près de 20 ans, la FCCQ travaille à soutenir et renforcer les relations d'affaires avec différents acteurs internationaux en facilitant et favorisant la croissance des entreprises québécoises à l'international

PROGRAMME COREX

Information, sensibilisation et outils d'aide à l'exportation.

Lancé en 2015, le Programme COREX de la FCCQ soutient les entreprises québécoises dans le développement de leurs marchés d'exportation et dans la mise en place d'un réseau de partenaires d'affaires au nord-est des États-Unis et dans les autres marchés extérieurs privilégiés.

Les entreprises qui souhaitent diversifier leurs marchés en allant à l'international doivent comprendre l'écosystème économique et commercial du marché ciblé pour assurer le succès de cette stratégie de croissance.

Le portail COREX guide les entreprises québécoises à travers l'exploration des sept corridors de commerce de la FCCQ, soit les six États de la Nouvelle-Angleterre et l'État de New York, et offre une panoplie de renseignements utiles et pratiques, en fonction de leur secteur d'activité.

L'intégration continue de plusieurs éléments d'actualité, d'événements qualifiés, d'articles et de publications pertinentes fait du portail COREX un outil informationnel complet pour tout entrepreneur qui vise à percer le marché américain ou à y accroître ses parts de marché.

Pour visiter le portail COREX : www.corexfccq.com

TÉLÉ RADIO COREX

Conseils d'experts et histoires à succès d'entrepreneurs d'ici.

our bonifier le riche contenu du portail, la chaîne Télé et Radio COREX présente plus de 104 capsules animées par René Vézina, chroniqueur économique à la radio de Radio-Canada. Experts en commerce international, personnalités influentes et entrepreneurs partagent leurs connaissances et leurs expériences de développement de marché dans le Nord-Est américain. Au total, les capsules qui regorgent de conseils et de renseignements pratiques ont été visionnées à plus de 80 000 reprises.



Parmi les 14 nouvelles capsules enregistrées cette année, on retrouve notamment les propos éclairants d'acteurs clés des relations canado-américaines comme la consule aux Affaires publiques du Consulat des États-Unis à Montréal, Katherine Caro, ainsi que Frédéric Gagnon, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand et directeur de l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand.

La chaîne Télé et Radio COREX a également présenté les conseils de précieux alliés américains tels Garry Douglas, président-directeur général de la *North Country Chamber of Commerce* et Tom Torti, président-directeur général de la *Lake Champlain Regional Chamber of Commerce*.



ÉVÉNEMENTS COREX

Promotion, maintien et renforcement de nos relations commerciales

Les Grands Exportateurs COREX

La série *Les Grands Exportateurs COREX*, organisée en collaboration avec le réseau des chambres et les organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX), vise à mettre en valeur l'expérience d'entreprises exportatrices de différentes régions du Québec qui font rayonner l'ingéniosité et le savoir-faire québécois à l'étranger ainsi qu'à inciter davantage d'entreprises québécoises à se lancer sur les marchés étrangers. Les « grands exportateurs », des entreprises de la région visitée, sont invités à partager leur réalité et leur parcours avec leurs pairs, par le biais d'un panel animé par René Vézina. Ils ont également eu l'occasion de participer à des échanges avec des experts sur les enjeux du commerce canado-américain, la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et les dispositions du nouvel Accord de libre-échange Canada - États-Unis - Mexique (ACEUM).

Panélistes experts : Richard Ouellet (Université Laval), Rafael Jacob (Chaire Raoul-Dandurand et chroniqueur au 98,5 FM), Denis Lebel (Conseil de l'industrie forestière du Québec), Frédéric Legendre (ministère de l'Économie et de l'Innovation)

Partenaires locaux : GimXport, Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs, Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme métropolitain, Laurentides International, Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, Développement Économique Longueuil, Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu, Expansion PME, Chambre de commerce de St-Georges et Développement PME International



PANÉLISTES - LES GRANDS EXPORTATEURS COREX

10 octobre 2018

1 **Martin Malenfant**, président, Érablière Escuminac, Gaspésie

10 octobre 2018

2 **Steve Leblanc**, directeur de la foresterie, Groupe de Scieries GDS, Gaspésie

10 octobre 2018

3 **Michèle Poirier**, vice-présidente, relations publiques et partenariats, Patasol, Gaspésie

12 décembre 2018

4 **Patrick Gharzani**, président-directeur général, SBB, Laurentides

12 décembre 2018

5 **Brigitte Labelle**, vice-présidente, développement des affaires et stratégies, Shockform Aéronautique, Laurentides

28 janvier 2019

6 **Nancy Simoneau**, présidente, Groupe Simoneau, Montérégie

28 janvier 2019

7 **Stéphane Chévigny**, président, Groupe Intersand, Montérégie

28 janvier 2019

8 **Michel Farley**, président, Varitron, Montérégie

27 mars 2019

9 **Richard Williams**, président-directeur général, Soya Excel, Montérégie

27 mars 2019

10 **Frédéric Albert**, président, Les Industries Fibrobec, Montérégie

27 mars 2019

11 **Toby Gauld**, président, Optima Aero, Montérégie

9 mai 2019

12 **Ghislain Demers**, vice-président ventes et recherche et développement, Umano Medical, Chaudière-Appalaches

9 mai 2019

13 **Benoit Plante Pellerin**, directeur des ventes, Les Industries P.F., Chaudière-Appalaches

9 mai 2019

14 **Charles Dutil**, président et chef de la direction, Manac, Chaudière-Appalaches

Table ronde avec des spécialistes américains

Lors d'une table ronde réservée aux entrepreneurs, les participants ont eu un accès privilégié à un réseau d'experts américains de l'État de New York de passage en Beauce, incluant des rencontres individuelles avec les experts de leur choix.

En plus de répondre spécifiquement à leurs questions et de discuter de leurs projets d'exportations, ils ont fourni des conseils pratiques, entre autres sur :

- les principaux défis légaux liés à l'exportation aux États-Unis;
- la fiscalité américaine;
- la conformité douanière et le passage de votre marchandise à la frontière;
- les visas de travail;
- les stratégies en matière d'assurance à l'international;
- les différentes sources de financement et programmes incitatifs;
- les modalités d'embauche de salariés et la mobilité de la main-d'œuvre;
- le choix d'emplacement, l'entreposage et la distribution.

Les Rendez-vous COREX

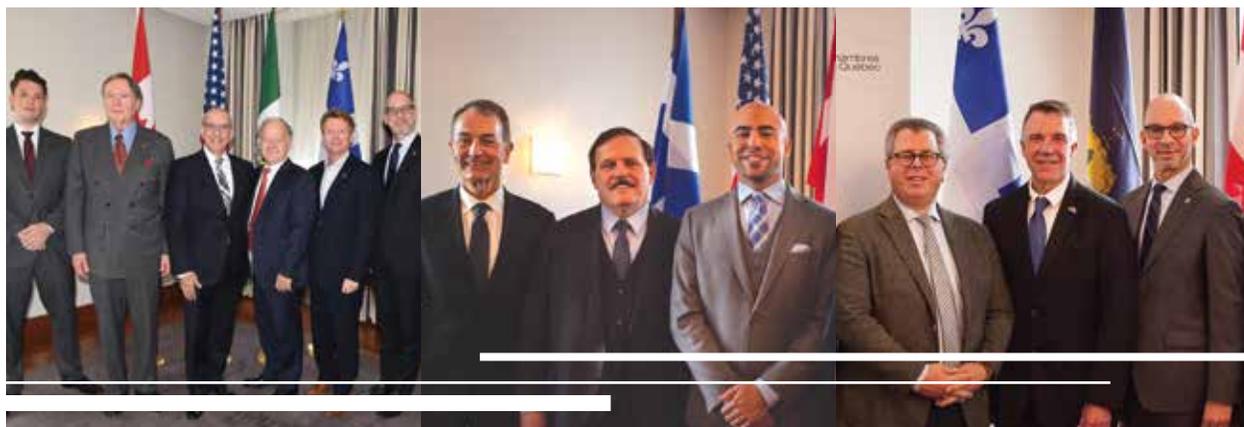
Les séries *Les RV ALENA* et *Les RV Internationaux COREX* offrent en exclusivité aux membres de notre communauté d'affaires le privilège de rencontrer des leaders du monde politique et économique avec lesquels ils peuvent échanger au sein d'un groupe restreint sur les enjeux du commerce extérieur et les occasions de renforcer nos relations commerciales internationales.

Les RV ALENA en marge des négociations

Dans le cadre de la renégociation de l'ALENA, cette série a été mise en œuvre afin de rappeler la richesse créée par la relation économique Canada-États-Unis-

Mexique, de discuter de l'importance de l'ouverture de nos frontières, de nos perspectives d'avenir entourant l'évolution des relations commerciales nord-américaines ainsi que du rôle fédérateur que les chambres de commerce et la communauté d'affaires peuvent jouer à cet égard.

Nos partenaires en sol québécois et américain, notre réseau de chambres de commerce locales, provinciales et aux États-Unis, notamment la Chambre de commerce américaine au Canada (AmCham) – Chapitre Québec, le Consulat général des États-Unis à Montréal et les délégations du Québec à l'étranger ont été mis à contribution.



RV ALENA avec **Raymond Bachand**, négociateur en chef du Québec dans le cadre de la renégociation de l'ALENA, **Raymond Chrétien**, O.C., négociateur en chef du gouvernement du Québec dans les dossiers du bois d'œuvre, du papier non couché à base de pâte thermomécanique, de l'acier et de l'aluminium et **Earl Sweet**, économiste principal et directeur général auprès de BMO Marchés des capitaux. Les principaux thèmes abordés par ces experts ont été la renégociation de l'ALENA, les dossiers du bois d'œuvre et des tarifs sur l'acier et l'aluminium ainsi que le contexte et les perspectives économiques aux États-Unis et leurs impacts sur l'économie canadienne.

RV ALENA avec **Rafael Jacob**, chercheur associé à l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand et chroniqueur au 98,5 FM et **Garry Douglas**, président-directeur général de la *North Country Chamber of Commerce*.

Aux lendemains des élections américaines de mi-mandat, les experts ont fait un bilan de la situation.

RV ALENA avec **Phil Scott**, le 82^e gouverneur du Vermont. Il existe un important potentiel de développement de marché entre le Québec et le Vermont. En 2016, le Vermont se positionnait comme le 6^e plus important partenaire commercial du Québec parmi les États américains et occupait le 12^e rang des partenaires commerciaux du Québec à l'échelle mondiale. Cette même année, la valeur des échanges commerciaux de biens entre le Québec et le Vermont s'élevait à 3,9 G\$. La présence de Phil Scott était l'occasion d'échanger sur la façon dont nous pouvons renforcer la relation économique et les liens qui unissent le Québec et le Vermont.

Les RV Internationaux COREX



RV Internationaux COREX avec **Christopher Sands**, professeur de recherche principal et directeur du Centre d'études canadiennes de la Johns Hopkins School of Advanced international Studies à Washington et **Frédéric Gagnon**, titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis et professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal.

Les participants ont pu en apprendre davantage sur le processus de négociation et de ratification du nouvel accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM), grâce à deux spécialistes des relations canado-américaines.

RV Internationaux COREX avec **Catherine Loubier**, déléguée générale du Québec à New York. Le rôle qu'entend jouer la délégation pour favoriser les échanges commerciaux entre les deux pays ainsi que le mandat, les priorités et les objectifs du nouveau gouvernement du Québec étaient au centre de la présentation. M^{me} Loubier a également discuté des marchés d'exportation porteurs dans la région du centre du littoral de l'Atlantique, qui couvre huit États américains ainsi que le District de Columbia.

RV Internationaux COREX avec **Juan José Gomez Camacho**, ambassadeur du Mexique au Canada. Les relations entre le Québec et le Mexique ont joué un rôle important dans l'établissement de l'une des zones commerciales les plus compétitives du monde et notre prospérité dépend directement du maintien de ces liens privilégiés. De plus, le Mexique représente le premier partenaire économique du Québec en Amérique latine et le troisième au monde. Cette rencontre était une occasion privilégiée pour rencontrer le nouvel ambassadeur du Mexique au Canada, accrédité le 28 mai dernier, et discuter de sujets d'actualité tels que le contexte politique actuel, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique et les secteurs porteurs pour le renforcement des relations commerciales entre le Québec et le Mexique.

COMMERCE INTERPROVINCIAL



RV Internationaux COREX, édition spéciale sur le commerce interprovincial

À titre d'événement de lancement de la tournée de promotion du commerce interprovincial, la FCCQ a élargi la mission des RV Internationaux COREX en accueillant les cheffes de poste des bureaux du Québec au Canada, de précieuses alliées en matière de commerce interprovincial, lors d'une table ronde avec plusieurs entreprises québécoises. Diversifier ses marchés et exporter, c'est également profiter des occasions d'affaires dans les autres provinces canadiennes. Catherine Tadros et Julie Bissonnette ont partagé leur expertise sur les perspectives économiques et commerciales de ce marché, sur les secteurs porteurs ainsi que sur les moyens efficaces pour s'y développer.

Tournée de promotion du commerce interprovincial à travers le Québec

Pour ceux et celles qui n'ont pas encore tenté l'aventure de l'exportation, qui peut parfois sembler un véritable

casse-tête, le marché canadien peut constituer un tremplin intéressant vers de nouveaux marchés et devenir une des pièces maîtresses d'une stratégie de croissance. Cette démarche est de plus facilitée par l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). Les bureaux du Québec au Canada sont des partenaires incontournables pour y accéder et en découvrir le plein potentiel. La FCCQ, en partenariat avec le réseau des chambres de commerce et les organismes régionaux de promotion à l'exportation (ORPEX), a organisé une Tournée de promotion du commerce interprovincial, dans six régions du Québec, y mettant en vedette la cheffe de poste du Bureau du Québec à Toronto, Catherine Tadros, la cheffe de poste du Bureau du Québec dans les provinces atlantiques, Julie Bissonnette, ainsi que la négociatrice en chef pour le Québec rattachée à la direction générale de la politique commerciale au ministère de l'Économie et de l'Innovation, Marie-Andrée Marquis.



Télé et Radio COREX – Édition spéciale sur le commerce interprovincial



RENDEZ-VOUS ACADIE QUÉBEC

En prévision de la 8^e édition du Rendez-vous Acadie Québec (RVAQ 2020), la FCCQ a coordonné le processus de sélection de la région hôte conjointement avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec ainsi qu'avec le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB). Les partenaires ont procédé à la nomination de la ville de Rivière-du-Loup. L'annonce officielle a eu lieu dans le cadre du Congrès mondial acadien 2019.

Cet événement, qui se déroulera les 23 et 24 septembre 2020, permettra aux entrepreneurs, gens d'affaires et intervenants économiques francophones de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, du Québec et des provinces de l'Atlantique d'établir de nouveaux partenariats, de renforcer et de développer des liens d'affaires ainsi que de créer de nouvelles alliances au bénéfice du développement économique des communautés de ces régions.

ÉDITION SPÉCIALE SUR LE COMMERCE INTERPROVINCIAL
INFOLETTRE COREX

TÉLÉ ET RADIO

ENTENTES ET RELATIONS COMMERCIALES
PROPULSEZ VOTRE ENTREPRISE GRÂCE À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADIEN

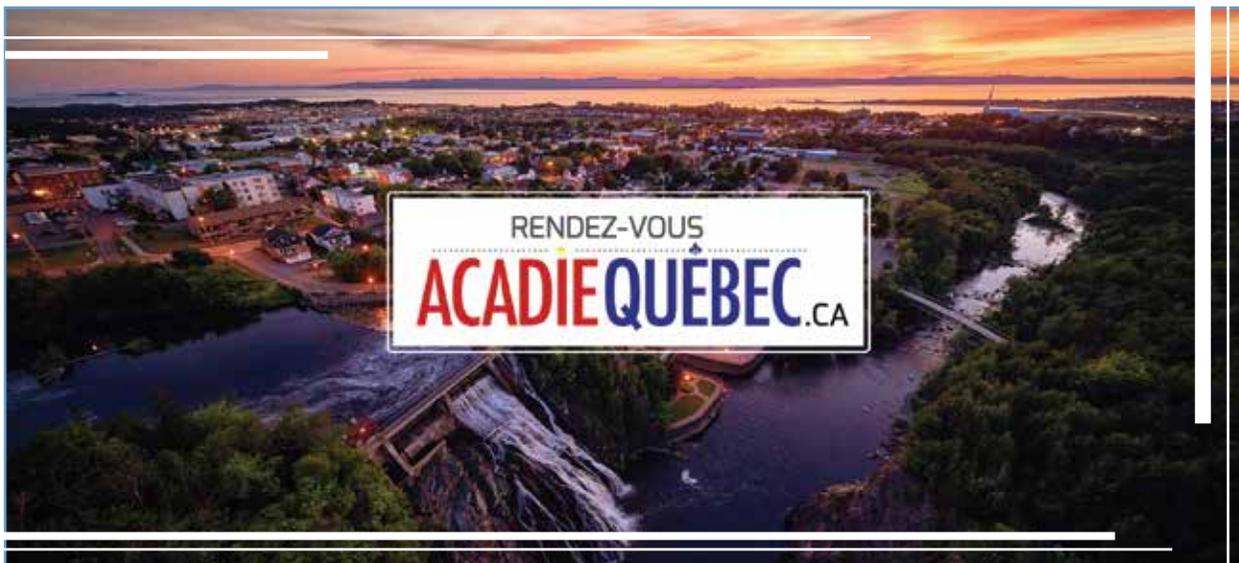
Saviez-vous que les ministres représentant les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada ont signé un nouvel accord de libre-échange pour favoriser le commerce intérieur? Apprenez-en davantage sur ce dernier!

COMMERCIALISATION

LES PROVINCES ATLANTIQUES : UNE OPPORTUNITÉ DE CROISSANCE POUR VOTRE ENTREPRISE!

COMMERCIALISATION

DE L'ONTARIO À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, VOTRE MARCHÉ EST PLUS GRAND QUE VOUS NE LE PENSEZ!



Un emploi en sol québécois



ÉTAPES :

**PROJET DE
RECHERCHE
D'EMPLOI EN
RÉGION**

**ACCOMPAGNEMENT
PAR ORGANISME**

**DÉPÔT DE
CANDIDATURE VIA
SITE WEB**

**ANALYSE ET
PRÉQUALIFI-
CATION POUR
COURTES
ENTREVUES**

Un emploi en sol québécois est un concept novateur visant à favoriser l'intégration en emploi des personnes immigrantes dans les régions du Québec les plus touchées par les enjeux de rareté de main-d'œuvre. Appuyé par les chambres de commerce présentes dans les différentes municipalités, le déploiement des activités se fait en concertation avec les organismes communautaires spécialisés dans l'accompagnement des personnes immigrantes.

La FCCQ offre aux entreprises un système de préqualification des candidatures selon leurs besoins spécifiques afin qu'elles rencontrent des candidats répondant aux postes à combler.

Depuis la création du programme, **103** offres d'emploi ont été proposées et acceptées par **60** personnes immigrantes.*

Entre octobre 2018 et juin 2019, l'équipe du programme a déployé ses efforts afin de mobiliser :

- 985 entreprises dans lesquelles plus de 13 000 emplois étaient disponibles;
- 1 285 personnes immigrantes ayant un intérêt à s'établir dans l'une des régions visées.

* Parmi les suivis transmis à la FCCQ

Au total, en 2018-19, 23 activités se sont déroulées dans 21 villes différentes situées dans huit régions du Québec, menant à 635 participations, avec 1 564 entrevues exploratoires auprès de 424 entreprises.

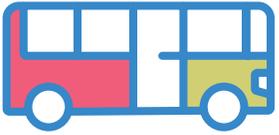
- Trois candidatures sur quatre étaient qualifiées par les entreprises comme « pertinentes pour leurs besoins »;
- Deux entrevues sur trois ont mené à la poursuite du processus de recrutement.

Le programme a aussi permis aux personnes immigrantes de mieux comprendre la réalité du marché du travail du Québec en rencontrant directement des recruteurs dans leur domaine de compétences tout en découvrant la qualité de vie des régions visitées.

- 99 % des participants accepteraient un emploi en région s'il est en lien avec leurs compétences.

Pour les employeurs, il s'agissait souvent d'un premier contact avec des personnes immigrantes provenant de différentes cultures ce qui leur a permis de constater leur potentiel.

- 95 % des employeurs participants considèrent que le programme Un emploi en sol québécois est pertinent pour leur besoin de recrutement.



DÉPLACEMENT EN RÉGION

RENCONTRES AVEC EMPLOYEURS POTENTIELS

PRÉSENTATION DE LA VILLE ET DE LA RÉGION VIA CONFÉRENCES ET VISITES

POURSUITE DU PROCESSUS D'EMBAUCHE

ÉTABLISSEMENT DANS UN NOUVEAU MILIEU DE VIE ET DÉBUT DU NOUVEL EMPLOI



« Je suis déménagé de Montréal à Val-d'Or, où j'ai obtenu un emploi grâce au programme, en plus de facilement trouver un appartement. Je témoignerai avec joie de tout ce qu'Un emploi en sol québécois a fait pour moi. Merci! »

MICHAEL BOSALA
Nouvel employé chez ALS
Val-d'Or



« La démarche d'embauche du programme Un emploi en sol québécois est facile d'accès, innovante, et nous a permis de combler très rapidement un poste d'estimateur chargé de projet. Le candidat s'est installé dans notre région quelques jours après la rencontre et nous sommes très heureux qu'il soit parmi nous, il répond tout à fait à nos attentes. »

NELLY MERCIER
Adjointe aux ressources humaines
Construction HDF inc.
Montmagny

Accueillez un stagiaire



En activité depuis 2017, le projet [Accueillez un stagiaire](#) permet à des étudiants de six régions du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laurentides, Mauricie et la grande région de Montréal de trouver un stage en entreprise.

Avec le soutien financier de la CPMT, la FCCQ, en collaboration avec les chambres de commerce locales, la Fédération des cégeps, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) ainsi que plusieurs universités québécoises, fait des liens entre les entreprises et les milieux d'enseignements pour mieux

accompagner les employeurs désirant accueillir un stagiaire dans leurs démarches et d'accroître la qualité de l'encadrement des futurs travailleurs.

Au cours de la dernière année, 842 entreprises ont été démarchées et mises en relation avec 77 milieux d'enseignement, dont 13 universités, 20 cégeps et 44 centres de formation professionnelle. De plus, 391 superviseurs de stage ont été formés et un total de 810 stages ont été réalisés, dont 151 dans des entreprises n'ayant jamais accueilli de stagiaires auparavant.

JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

[Jeunesse Canada au Travail dans les deux langues officielles](#) est un programme financé par le ministère du Patrimoine Canadien, qui offre des subventions salariales allant jusqu'à 70 % afin d'offrir des expériences de travail enrichissantes pour les étudiants.

Les emplois, qui s'échelonnent sur une période moyenne de 10 semaines, permettent non seulement aux étudiants de pratiquer et parfaire leur deuxième langue, mais aussi d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir le Canada.

En effet, le programme encourage les jeunes à changer de région afin de vivre une expérience unique. Les frais de transport et une majoration salariale sont offerts aux étudiants répondant aux critères. L'accord de contribution venant juste d'être renouvelé jusqu'en 2022, nous avons pour objectif de créer 298 postes sur 3 ans. Cet été seulement, 102 étudiants ont pu relever de nouveaux défis en lien avec leur domaine d'étude.



Projet - *Agent de liaison*



Pour une deuxième année consécutive, la FCCQ s'est associée au Conseil du patronat du Québec pour la poursuite du projet d'encadrement des représentants patronaux siégeant sur les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT).

L'objectif était d'améliorer, grâce au développement et à la mise en place d'outils communs, la participation et la

contribution des représentants employeurs au sein des CRPMT.

Une plateforme interactive pour les membres a été mise en place, répertoriant ainsi l'ensemble des outils conçus dans le cadre du projet. On y compte entre autres différents outils, dont des webinaires, une affiche et des capsules vidéo.

Formations en ligne SST



En collaboration avec la CNESST, c'est près de 2 500 formations en ligne quant à la santé et sécurité du travail qui ont été suivies gratuitement par des employeurs et travailleurs québécois, afin d'être mieux outillés pour

prévenir les accidents du travail. Ces formations étaient offertes par l'intermédiaire du site de la FCCQ et par l'intermédiaire des chambres de commerce participantes de partout au Québec.

Perspectives 2019



L'édition 2018 de la journée économique de la FCCQ, sous le thème [Perspectives 2019](#), a réuni la communauté d'affaires sous une question commune : quelles sont les perspectives économiques pour la prochaine année? Pour nous en parler, des experts de plusieurs domaines d'actualités ont offert des conférences, pris part à des panels et échangé avec les nombreux participants pour partager leurs points de vue. Les thèmes abordés portaient sur : les enjeux entourant l'utilisation des cryptomonnaies et de la blockchain; les impacts des nouveaux modes de consommation; la mondialisation; la teneur des relations Québec-Ottawa et sur les travailleurs expérimentés.

Ainsi, une étude menée par la firme EY et commandée par la FCCQ, intitulée *Les travailleurs expérimentés : un potentiel sous-exploité*, a été dévoilée lors de cette

journée, présentant un portrait de la situation, des exemples des meilleures pratiques mises de l'avant à l'étranger et au Québec qui ont favorisé la rétention de ces travailleurs et proposant des solutions collectives pour rendre le marché du travail accueillant et invitant pour cette main-d'œuvre dont nous avons besoin.

Par la suite, les participants ont pu discuter avec plusieurs députés de l'Assemblée nationale, lors d'un cocktail. Plus d'une quinzaine de députés et ministres ont pris part à cette rencontre des gens d'affaires.

Enfin, la journée économique 2018 a permis d'honorer le travail et les accomplissements des chambres de commerce et de leurs équipes lors du Gala des chambres de commerce où plusieurs prix ont été remis.

Le gala des chambres

Le 20 novembre, en soirée, les chambres de commerce se sont réunies pour le gala annuel qui est l'occasion pour la FCCQ d'honorer le travail et les accomplissements des chambres de commerce et de leurs équipes. Cette année, quatre prix ont été remis :



CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ANNÉE

Le prix *Chambre de commerce de l'année* a été attribué à la Chambre de commerce Baie-des-Chaleurs, qui s'est distinguée par la grande variété de ses partenariats, la mise sur pied d'une cellule de consultation générale et la création d'un fonds d'investissement pour la relève d'entreprise dans sa région.



CADRE DE L'ANNÉE

La directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce, Nancy Labbé, a reçu le prix Jean-Paul Létourneau à titre de *Cadre de l'année*. Son dynamisme mobilisateur et son leadership ont entre autres permis à la chambre de doubler le nombre de ses membres depuis son entrée en poste.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud s'est vu remettre le prix *Développement économique*, notamment parce qu'elle s'est positionnée comme chef de file dans un important dossier de mobilité régionale, au sujet de l'autoroute 30, en rassemblant tous les partenaires majeurs, issus de tous les milieux et de toutes les industries de la région.



BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Marcel Racicot, bénévole au sein de la Chambre de commerce Canada Floride a été nommé *Bénévole de l'année*, pour son implication dans la création et le rayonnement de sa chambre de commerce.

Institut de Leadership



La FCCQ a organisé cette année, en collaboration avec l'Institut de Leadership, une cohorte dédiée exclusivement aux directions générales, permanences et administrateurs des chambres de commerce du Québec. Au total, 28 personnes provenant de 19 chambres de

commerce ont suivi la formation complète menant à une Certification en leadership et habiletés de direction. Plus de dix formateurs et cinq personnalités de renom étaient présents lors des six jours de formation, qui ont eu lieu en janvier et février 2019.

Tournée du PDG



Chaque année, le président-directeur général de la FCCQ, Stéphane Forget, visite différentes régions du Québec afin de rencontrer les acteurs du développement économique régional, notamment les élus, les membres des chambres de commerce et les leaders des différentes communautés d'affaires. Ces rencontres lui permettent de mieux comprendre et connaître les enjeux auxquels sont confrontés les entrepreneurs de toutes les régions. Lors de cette tournée, il anime quelques conférences sur la

thématique *Accélérer le rythme* auprès des membres des chambres de commerce. Il y parle, entre autres, de l'état de l'économie québécoise et propose six clés pour une richesse durable pour la province.

Régulièrement, le PDG profite de l'occasion pour visiter des entreprises et échanger directement avec les dirigeants sur les questions d'innovation et de main-d'œuvre.

Guide des meilleures pratiques d'affaires pour entretenir des liens solides avec le secteur manufacturier

Dans l'objectif d'aider les chambres de commerce à mieux accompagner et soutenir les entreprises manufacturières de leur région dans leurs nombreux défis quotidiens, tout en souhaitant optimiser leur présence et implication dans le réseau de la FCCQ, un processus de consultation et de réflexion a été réalisé.

Un guide rassemblant les meilleures pratiques d'affaires a été créé pour permettre aux chambres de commerce de renforcer leur position de leadership dans la communauté d'affaires, en sachant que le secteur manufacturier est névralgique pour l'économie du Québec.

Codéveloppement



Le codéveloppement est une approche branchée directement sur la pratique professionnelle et les enjeux liés aux chambres de commerce. C'est également un groupe de soutien, de références, d'entraide et d'échange de pratiques.

Quatre sessions ont eu lieu cette année dans quatre régions, soit Québec, Drummondville, Rimouski et Mirabel, afin de multiplier les rencontres entre les employés permanents des différentes chambres de commerce pour discuter, repenser leur réalité d'affaires et les appuyer dans leur travail quotidien.

Partenariats



ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

L'Association des brasseurs du Québec, en partenariat avec la FCCQ, a organisé une tournée dans trois villes du Québec, soit l'Assomption, Salaberry-de-Valleyfield et Lévis. Sous forme de panels, les conférenciers locaux ont présenté l'apport de l'industrie brassicole dans l'économie régionale.

Cette industrie a des retombées économiques comparables à celles de l'industrie des produits laitiers, avec 1 G\$ en PIB. Elle est également une leader de la transformation alimentaire au Québec avec 39 000 emplois directs, indirects et induits, dont quatre sur dix sont basés hors de Montréal.



AÉROPORT DE MONTRÉAL

Au cours des prochaines années, l'aéroport Montréal-Trudeau (ADM) entrera dans une nouvelle ère et connaîtra de grands changements. La croissance exceptionnelle et soutenue du trafic de passagers de l'aéroport exige que ses équipes conçoivent et réalisent des projets structurants dans de courts délais, de façon à répondre aux attentes des voyageurs et de la communauté.

Dans ce contexte, Philippe Rainville, président-directeur général de l'ADM, a visité les chambres de commerce de Sherbrooke, de Drummondville et de Trois-Rivières, où il a présenté sa conférence « Réussir la croissance », mettant en relief les défis importants pour l'ADM, les enjeux liés à la gouvernance et à la capacité financière d'ADM, ainsi que ses grands projets d'infrastructure.

Cercle des partenaires

Air Canada	GNL Québec projet Énergie	Raymond Chabot Grant Thornton - Administration
Alcoa Canada	Saguenay	RBC Banque Royale
Alliance de l'industrie Touristique du Québec	Goldcorp	Redevances Aurifères Osisko
Aluminerie Alouette	Groupe CGI	Rio Tinto Canada Management
AstraZeneca Canada	Hydro-Québec	Rothmans, Benson & Hedges
Autorité des Marchés Financiers	Imperial Tobacco Canada Limitée	Société des Alcools du Québec
Banque de Développement du Canada	La Coop fédérée	SNC-Lavalin
Banque Nationale du Canada	Lemay Co.	Société de Transport de Montréal
BCF Avocats d'Affaires	Les Diamants Stornoway Canada	TC Energy
Bell Canada	Loto-Québec	TELUS
BMO Groupe financier	MEDIAL Services-conseils-SST	Thales Canada, Avionique
Bombardier inc.	Mercer	Transat A.T.
Cascades Canada ULC	Merck Canada	Transcontinental
Chantier Davie Canada	Mine Raglan	UBER Canada
CN	Mouvement Desjardins	Université de Montréal
Deloitte	Novartis Pharma Canada	VIA Rail Canada
Enbridge Pipelines	Pfizer Canada	Vins Arterra Canada
Énergir	Power Corporation du Canada	
Global Payments	Proaction International	
	Produits Shell Canada Limitée	
	Québecor Média	

ConcouRS Les Mercuriades

Le plus prestigieux concours d'affaires du Québec révèle, année après année, des modèles inspirants pour la relève en affaires et le milieu économique du Québec. Il célèbre et reconnaît l'innovation, l'ambition, l'entrepreneuriat et la performance des entreprises provenant du territoire québécois, ainsi que leurs implications dans la communauté, autant au sein des PME que chez les grandes entreprises. Ce concours fait également briller le parcours exceptionnel de femmes ayant fait preuve d'audace, d'influence et de leadership tout au long de leur carrière.



UNE SOIRÉE DE GALA OÙ BRILLE L'EXCELLENCE DE NOS ENTREPRISES

Plus de 1 120 personnes étaient réunies au Palais des congrès de Montréal afin d'applaudir les entreprises québécoises et leurs équipes, reconnaissant leurs succès et leurs ambitions, lors du dévoilement des lauréats de la 39^e édition de la soirée de gala du concours *Les Mercuriades*.

LA TOURNÉE DU CONCOURS LES MERCURIADES

Chaque année, les finalistes du concours *Les Mercuriades* sont reconnus dans leurs régions respectives lors d'événements organisés par les chambres de commerce, en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ. Cette année, 87 finalistes ont été mis en nomination et plusieurs trophées ont été remis au cours d'événements de reconnaissance organisés dans le cadre d'activités des chambres de commerce.

Les lauréats 2019



Entreprises de l'année

PME

COVEO

Québec

Laurent Simoneau, président, cofondateur et chef de la technologie de Coveo.

GRANDE ENTREPRISE

CONSTRUCTION KIEWIT

Laval

Jean-Pierre Gauthier, vice-président de Construction Kiewit.

Accroissement de la productivité Lowe's Canada

PME

LE GROUPE KLF

Montréal

GRANDE ENTREPRISE

WR GRACE CANADA

Valleyfield

Contribution au développement économique et régional

PME

LEVIO CONSEILS

Québec

GRANDE ENTREPRISE

L. FOURNIER & FILS

Val-d'Or

Développement des marchés internationaux EDC

PME

KINOVA

Boisbriand

GRANDE ENTREPRISE

WSP GLOBAL

Montréal

Développement d'une technologie Web ou mobile, présentée par TELUS

PME

**REGROUPEMENT DES
PÊCHEURS PROFESSIONNELS
DU SUD DE LA GASPÉSIE**

Chandler

GRANDE ENTREPRISE

**BANQUE DE DÉVELOPPEMENT
DU CANADA**

Montréal

Employeur de l'année Manuvie

PME

COVEO

Québec

GRANDE ENTREPRISE

OLYMEL SEC

Saint-Hyacinthe

Engagement dans la collectivité Agropur

PME

PHYSIOEXTRA

Montréal

GRANDE ENTREPRISE

ELDORADO GOLD LAMAQUE

Val-d'Or

Entrepreneuriat Raymond Chabot Grant Thornton

PME

**LOBE – CLINIQUES EN SANTÉ
AUDITIVE ET COMMUNICATION**

Québec

GRANDE ENTREPRISE

COFOMO

Montréal

Formation et développement de la main-d'œuvre CN

PME

MÉTAL BERNARD

Saint-Lambert-de-Lauzon

GRANDE ENTREPRISE

MOUVEMENT DESJARDINS

Montréal

L'excellence en français

PME

TOURISME MONTRÉAL

Montréal

GRANDE ENTREPRISE

CONSTRUCTION KIEWIT

Laval

Manufacturiers innovants Investissement Québec

PME

MIRALIS

St-Anaclet

GRANDE ENTREPRISE

KRUGER

Montréal

Santé et sécurité au travail

PME

COVEO

Québec

GRANDE ENTREPRISE

OLYMEL SEC

Saint-Hyacinthe

Start-Up RBC Banque Royale

PME

DIZAL

Québec

GRANDE ENTREPRISE

R2i

Montréal



Stratégie d'affaires à succès Ordre des CPA du Québec

PME

BEHAVIOUR INTERACTIF

Montréal

GRANDE ENTREPRISE

CAE

Montréal

Stratégie de développement durable Produits forestiers Résolu

PME

**COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES**

Québec

GRANDE ENTREPRISE

**MINE RAGLAN, UNE
COMPAGNIE GLENCORE**

Laval

Leadership, Femme d'exception Financière Sun Life

PME

**NATHALIE LANDRY,
MEDICAGO**

Québec

GRANDE ENTREPRISE

**DIANE LEMIEUX,
COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC
(CCQ)**

Montréal

Relève, Femme d'exception Énergie Valero

PME

**FABIENNE COLAS,
ZAZA PRODUCTION**

Montréal

GRANDE ENTREPRISE

**MARIE HÉLÈNE CLOUTIER,
KEOLIS CANADA**

Montréal

Le jury

Parmi les très nombreuses candidatures reçues, la firme BDO Canada a procédé à une analyse rigoureuse des dossiers. La sélection des finalistes et lauréats a ensuite été effectuée par un jury présidé par Alain Dubuc,

professeur associé, HEC Montréal. Ce jury d'expérience était composé d'entrepreneurs et de représentants du milieu des affaires, des technologies et de l'éducation.



Marc-André Bovet, président fondateur de BONE Structure; Stéphanie Huot, directrice générale du Complexe Capitale Hélicoptère, Groupe Huot; Louis Clément, associé chez Miller Thomson; Alain Dubuc (président du jury), professeur associé de HEC Montréal; Claude Breton, vice-président, Affaires publiques

et Responsabilité sociale d'entreprise de la Banque Nationale; Valérie Parent, directrice du rayonnement de l'École d'Entrepreneurship de Beauce; Jacques Viens, directeur de cabinet et vice-recteur adjoint de l'Université de Sherbrooke

RV Politiques



10 septembre 2018

- 1 **Débat élections 2018**, *Valorisation des ressources naturelles et développement régional*
70 participants

19 septembre 2018

Débat élections 2018,
Développement économique et environnement d'affaires
86 participants

25 octobre 2018

- 2 **L'honorable Pablo Rodriguez**,
ministre du Patrimoine canadien et
du multiculturalisme
L'AEUMC et l'exception culturelle
40 participants

5 avril 2019

- 3 **Danielle McCann**, ministre de la
Santé et des Services sociaux
Le leadership de la collaboration
75 participants

24 avril 2019

- 4 **Jonatan Julien**, ministre de l'Énergie
et des Ressources naturelles
*Rendre nos processus d'approbation
efficaces et agiles pour un
développement minier et
énergétique durable*
64 participants

10 mai 2019

- 5 **Benoit Charette**, ministre de
l'Environnement et de la Lutte
contre les changements climatiques
L'économie et l'environnement
50 participants

20 juin 2019

- 6 **Christian Dubé**, ministre
responsable de l'Administration
gouvernementale et président du
Conseil du trésor
La gestion de l'État
77 participants

25 juin 2019

- 7 **Simon Jolin-Barrette**, ministre de
l'Immigration, de la Diversité et de
l'Inclusion
*L'immigration : un des tremplins pour
le développement économique du
Québec*
50 participants

RV Affaires



6 septembre 2018

- 1 **Macky Tall**, chef des marchés liquides et président et chef de la direction, CDPQ Infra
Réseau électrique métropolitain : un projet structurant
48 participants

2 novembre 2018

- 2 **Sébastien St-Louis**, cofondateur et président-directeur général, HEXO
Le cannabis au Québec : impact, avenir et possibilités
36 participants

14 novembre 2018

- 3 **Charles-Mathieu Brunelle**, directeur, Espace pour la vie, et **Michel Labrecque**, président-directeur général, Parc olympique
Le Quartier olympique : Grand parc urbain du XXI^e siècle
33 participants

5 février 2019

- 4 **Pierre Lavallée**, président-directeur général, Banque de l'infrastructure du Canada
L'évolution de la Banque de l'infrastructure du Canada
55 participants

26 mars 2019

- 5 **Louis Audet**, président exécutif du conseil d'administration Cogeco inc. et Cogeco Communications inc.
Les communications au Canada : vers un nouvel équilibre
47 participants

9 avril 2019

- 6 **Sophie Brochu**, présidente et chef de la direction, Énergir
Penser l'énergie autrement
57 participants

14 mai 2019

- 7 **Jacques Tanguay**, président et chef de la direction, Groupe Océan
L'ADN d'Océan et sa vision d'avenir
44 participants

30 mai 2019

- 8 **Jean-François Gagné**, cofondateur et président d'Element AI
Comment expliquer le succès du Québec en IA et quelles sont les perspectives d'avenir
45 participants

5 juin 2019

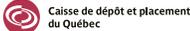
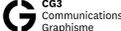
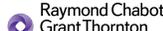
- 9 **François Gratton**, président de groupe TELUS et chef de la direction TELUS Québec
La révolution 5G : on est sur le point de s'envoler.
49 participants

11 juin 2019

- 10 **Catherine Dagenais**, présidente et chef de la direction, Société des alcools du Québec
Inspirés par nos clients. Ouverts sur le monde
50 participants

Partenariats

La FCCQ remercie l'ensemble de ses partenaires pour leur soutien au rayonnement de ses activités et à sa mission de formation et d'information.

Conseil d'administration

Le bureau de direction



- Président du conseil :**
M. Erik Ryan
*Vice-président directeur, Marketing, stratégie et relations extérieures
SNC-Lavalin*
- Président sortant du conseil :**
M. Claude Gagnon
*Président, Opérations
BMO Groupe financier, Québec*
- Premier vice-président :**
M. Jean-François Harel
*Secrétaire général, développement durable et affaires coopératives
La Coop fédérée*
- Secrétaire-trésorier :**
M. Réal Bellemare
*Premier vice-président
Finances, Trésorerie, Administration et
Chef de la direction financière
Mouvement Desjardins*
- Vice-présidente :**
M^{me} Louise Martel
*Associée, Conseil management
Raymond Chabot Grant Thornton*
- Vice-présidente :**
M^{me} Stéphanie Trudeau
*Vice-présidente principale,
Clients et exploitation
Energir*
- Membre réseau, vice-président :**
M^e Martin Fortier
*Associé
Fortier D'Amour Goyette
Chambre de commerce et d'industrie de
la Rive-Sud*
- Vice-président :**
M. Marcel Curodeau
*Président
MEDIAL Services-Conseils-SST*
- Vice-président :**
M. Robert Dumas, FSA, FICA
*Président et chef de la direction,
Financière Sun Life, Québec*
- Membre :**
M^{me} Mirabel Paquette
*Vice-présidente, Affaires publiques et
communications corporatives
Investissement Québec*
- Membre :**
M^e Louis Clément
*Associé
Miller Thompson*
- Membre réseau :**
M^e André Y. Komlosy
*Président, Vision Stratégik Cabinet-
Conseil
Chambre de commerce et d'industrie de
Drummond*
- Membre :**
M^{me} Geneviève Biron
*Présidente et chef de la direction
Groupe Biron*
- Membre :**
M. Claude Breton
*Vice-président, Affaires publiques et
Responsabilité sociale d'entreprise
Banque Nationale*
- Membre :**
M. Bernard Labelle
*Vice-président principal
CGI*
- Membre et aviseur légal :**
M^e Louis P. Bernier
*Avocat, associé
Fasken Martineau*
- Président-directeur général :**
M. Stéphane Forget, MBA
*Fédération des chambres de commerce
du Québec*

Représentants sectoriels

AUDIT

M. Christian Lapointe
Associé | BDO Canada
Développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

M^{me} Marie-Hélène Cloutier
Vice-présidente Expérience
passager, marketing et
commercialisation | Keolis Canada

ÉDUCATION, FORMATION ET MAIN-D'ŒUVRE

M. Éric Filteau
Vice-recteur aux finances et aux
infrastructures | Université de
Montréal

ENTREPRENEURIAT

M^{me} Valérie Parent
Directrice du rayonnement |
École d'Entrepreneurship de
Beauce

FINANCES PUBLIQUES

M^{me} Brigitte Vachon
Associée, Certification et services-
conseils | Deloitte

HYDROÉLECTRICITÉ

M^{me} Claudine Bouchard
Vice-présidente, Réseau de
Distribution | Hydro-Québec

INNOVATION

M. Christian Noël
Directeur développement
corporatif | Premier Tech Ltée

MANUFACTURIER

M. Alexandre Gagnon
Directeur, Solutions financières,
Fusions et acquisitions |
Pratt & Whitney Canada

MAIN-D'ŒUVRE

M. Michel Turner
Directeur principal des ressources
humaines | Metro inc.

PRODUITS FORESTIERS

M. Jean Majeau
Vice-président principal, Affaires
corporatives et Communications |
Kruger

RESSOURCES NATURELLES

M. Jean Quenneville
Directeur aux relations externes |
Rio Tinto Alcan

SCIENCES DE LA VIE

M. Jean-Frédéric Lafontaine
Directeur relations
gouvernementales, Québec |
AstraZeneca Canada

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Alain Lavoie
Président | Irosoft inc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

M. Pierre Rodrigue
Vice-président, Québec | Bell

TRANSPORTS

M. David Rheault
Premier directeur affaires
gouvernementales et relations
avec les collectivités | Air Canada

TOURISME

M. René Giguère
Président | Kinipi Spa

SERVICES-CONSEILS

M. Pierre-Luc Desgagné
Avocat, Associé – Montréal |
Langlois

Représentants régionaux

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M. Stéphan Ferron

BAS-SAINT-LAURENT

M. Guillaume Sirois

CAPITALE-NATIONALE

M^{me} Marie-Ève Oger

CHAUDIÈRE-APPALACHES

M. François Lehouillier

DIVERSITÉ

M. Manuel Ribeiro

DIVERSITÉ

M. Steve Foster

ESTRIE

M. Éric Bergeron

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Ken Henry

LANAUDIÈRE

M. Steve Piché

LAURENTIDES

M. Maxime Plante

MAURICIE

M^{me} Geneviève Scott Lafontaine

**MONTÉRÉGIE
(BROME-MISSISQUOI)**

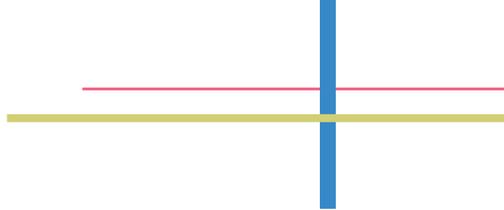
M^{me} Martine Bédard

MONTÉRÉGIE

M. Jean-François Blanchard

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

M^{me} Anipier Simard



Représentants des grandes chambres locales

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE BOIS-FRANCS /
L'ÉRABLE**

M^{me} Geneviève Thibault

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE DRUMMOND**

M. Dominique Guévin

**CHAMBRE DE COMMERCE DE
GATINEAU**

M. Pierre Samson

**CHAMBRE DE COMMERCE ET DE
L'INDUSTRIE DU HAUT-RICHELIEU**

M^{me} Audrey Bogemans

**CHAMBRE DE COMMERCE DU
GRAND JOLIETTE**

M. Guy Bernard

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LAVAL**

M. Daniel Leclair

**CHAMBRE DE COMMERCE DE
LÉVIS**

M. Martin Pellerin

**CHAMBRE DE COMMERCE DU
MONTREAL MÉTROPOLITAIN**

M. Guy Jobin

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE LES MOULINS**

M^{me} Caroline Favreau

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE QUÉBEC**

M^{me} Julie Bédard

**REGROUPEMENT DES JEUNES
CHAMBRES DE COMMERCE DU
QUÉBEC**

M. Frédérick Gariépy

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LA RIVE-SUD**

M. Richard D'Amours

**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE ROUYN-
NORANDA**

M. Jean-Claude Loranger

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE SAGUENAY-LE
FJORD**

M^{me} Anipier Simard

**CHAMBRE DE COMMERCE DE
LA GRANDE RÉGION DE SAINT-
HYACINTHE**

M. Claude Boudreau

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
INDUSTRIE DE SHERBROOKE**

M. Claude Denis

**CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE**

M^{me} Suzanne Grégoire

**CHAMBRE DE COMMERCE DE
VAL-D'OR**

M. Jérémie Fournier

Équipe permanente de la FCCQ

DIRECTION GÉNÉRALE

Stéphane Forget, MBA, ASC
Président-directeur général

Lynda Touati
Adjointe de direction

STRATÉGIE ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Kathy Megyery
Vice-présidente

Philippe Noël
Directeur

Louis Lyonnais
Conseiller

Simon Boudreau
Coordonnateur

Alexandre Gagnon
Directeur, main-d'œuvre et santé
et sécurité au travail

Marika Hallé Perry
Coordonnatrice, main-d'œuvre

Luis Palma
Chef de projet, Accueillez un
stagiaire

Mehdi Ayachi
Conseiller aux entreprises,
Accueillez un stagiaire

Fatoumata Sano
Conseillère aux entreprises,
Accueillez un stagiaire

RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT

Jean-Guy Delorme
Vice-président, Réseau
Chef des opérations

Sonia Ziadé
Directrice, Développement du
réseau

Jessy Guesnon
Coordonnatrice, Projets réseau

Amadou Dieng
Directeur principal, Événements
corporatifs et concours
Les Mercuriades

Caroline Gauthier
Coordonnatrice, Événements
corporatifs et concours
Les Mercuriades

Claudine Carpentier
Directrice, Corridors de commerce

Benoit Malric
Directeur,
Programmes immigration

Christine Lévesque,
Coordonnatrice,
Personnes immigrantes

Loth Siemeni,
Coordonnateur, Entreprises

Suzanne Dicaire
Directrice principale,
Développement des affaires

Simon Blouin
Directeur, Développement des
affaires

Pascal Gagnon
Directeur, Développement des
affaires

COMMUNICATIONS

Joanne Beauvais
Directrice

Flore Bouchon
Conseillère aux communications et
aux publications numériques

Hugues Grégoire
Designer graphique et web /
Webmestre

ADMINISTRATION

Ana Maria Trifan
Directrice

Caroline Cantave
Adjointe

Manon Rioux
Réceptionniste

Jérémy Boulos
Coordonnateur du programme
pour le Québec,
Jeunesse Canada au travail dans
les deux langues officielles

Émilie Bourassa
Coordonnatrice du programme
pour le Québec,
Jeunesse Canada au travail dans
les deux langues officielles